

Le 07/07/2022

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : DE SAINT PASTOU 71037 06.07.22



Monsieur DE SAINT PASTOU



Maison individuelle
- 16 chemin de Meyracq
64530 PONTACQ

NOTE DE SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

RAPPORT N° DE SAINT PASTOU 71037 06.07.22

Document ne pouvant en aucun cas être annexé à un acte authentique

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de bien : **Maison individuelle**

Adresse :

16 chemin de Meyracq 64530 PONTACQ

Propriétaire : **Monsieur DE SAINT PASTOU**

Réf. Cadastre : **NC**

Bâti : **Oui** Mitoyenneté : **Oui**

Date de construction : **1620**



CONSTAT AMIANTE

Dans le cadre de la mission objet du présent pré-rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des analyses sont en cours.



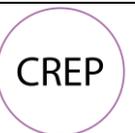
DIAGNOSTIC TERMITES

Le présent examen fait état d'absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite.

Indices de présence d'agents de dégradations biologiques du bois (ex: Charpente, Parquet, Menuiserie, etc...)

Présence d'injecteurs sur les éléments de charpente visibles: un traitement contre les Insectes à Larves Xylophages et les termites a été réalisé à une date indéterminée.

Le bois de chauffage en contact direct avec le sol peut constituer un milieu propice à l'installation d'une termitière. Si il n'est pas possible de le stocker à distance, le tas doit être isolé du sol, afin de le rendre moins accessible à une colonisation. De plus, l'important stockage de bois ne permet pas d'effectuer un examen exhaustif des stères entreposés



EXPOSITION AU PLOMB

Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence.



DIAGNOSTIC ELECTRIQUE

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Consommations énergétiques

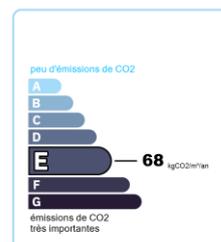
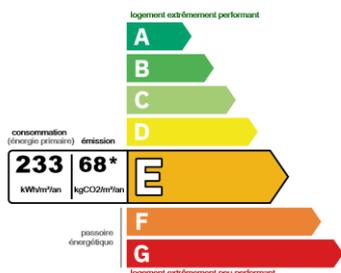
(en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement, déduction faite de la production d'électricité à demeure

Consommation conventionnelle : 233 kWh_{ep}/m².an

Emissions de gaz à effet de serre (GES)

pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Estimation des émissions : 68 kg_{eq}CO₂/m².an



Note de Synthèse

Etat des Risques et Pollutions

	Nature du risque	Bien	Travaux
	Inondation PPRn Inondation, approuvé le 26/11/2003	Non concerné	non
	Sismicité Zonage sismique : Moyenne	Concerné	non

Pré-Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des analyses sont en cours.

Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ;
Arrêtés du 12 décembre 2012 ;

A INFORMATIONS GENERALES

A.1 DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : Maison individuelle	Escalier :
Cat. du bâtiment : Habitation (Maisons individuelles)	Bâtiment :
Nombre de Locaux :	Porte :
Etage :	
Numéro de Lot :	Propriété de: Monsieur DE SAINT PASTOU
Référence Cadastre : NC	
Date du Permis de Construire : Non Communiquée	
Adresse : 16 chemin de Meyracq 64530 PONTACQ	

A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : Monsieur DE SAINT PASTOU	Documents fournis :	Néant
Adresse :		
Qualité :	Moyens mis à disposition :	Néant

A.3 EXECUTION DE LA MISSION

Rapport N° : DE SAINT PASTOU 71037 06.07.22 A	Date d'émission du rapport :	06/07/2022
Le repérage a été réalisé le : 06/07/2022	Accompagnateur :	Le propriétaire
Par : LASSEBIE Anthony	Laboratoire d'Analyses :	EUROFINS
N° certificat de qualification : CPDI4628	Adresse laboratoire :	Route de Noyelles P.A. du Pommier 62110 HÉNIN-BEAUMONT
Date d'obtention : 21/12/2017	Numéro d'accréditation :	
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA france IARD
I.CERT	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Batiment G - Parc EDONIA	N° de contrat d'assurance :	10729879904
Rue de la Terre Victoria	Date de validité :	01/10/2022
35760 SAINT-GRÉGOIRE		
Date de commande : 29/06/2022		

B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature et Cachet de l'entreprise	Date d'établissement du rapport :
	Fait à SOUMOULOU le 06/07/2022
	Cabinet : CABINET BARRERE
	Nom du responsable : BARRERE Gerald
	Nom du diagnostiqueur : LASSEBIE Anthony

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES..... 1

DESIGNATION DU BATIMENT 1

DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE..... 1

EXECUTION DE LA MISSION 1

CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR..... 1

SOMMAIRE 2

CONCLUSION(S) 3

IL EST NECESSAIRE D'AVERTIR DE LA PRESENCE D'AMIANTE TOUTE PERSONNE POUVANT INTERVENIR SUR OU A PROXIMITE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONCERNES OU DE CEUX LES RECOUVRANT OU LES PROTEGEANT 3

Liste des locaux non visites et justification 3

Liste des elements non inspectes et justification 3

PROGRAMME DE REPERAGE 4

Liste A de l'annexe 13-9 du code de la sante publique (ART R.1334-20) 4

Liste B de l'annexe 13-9 du code de la sante publique (ART R.1334-21) 4

CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE 5

RAPPORTS PRECEDENTS 5

..... 5

RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE 6

Liste des pieces visitees/non visitees et justification 6

Description des revetements en place au jour de la visite 24

La liste des materiaux ou produits contenant de l'amiante, sur decision de l'operateur 28

La liste des materiaux ou produits contenant de l'amiante, apres analyse 28

La liste des materiaux susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas 28

Resultats hors champ d'investigation (materiaux non vises par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la sante publique) 28

Commentaires 29

ELEMENTS D'INFORMATION 29

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION 30

ANNEXE 2 –CROQUIS..... 33

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES..... 37

ANNEXE 4 – ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS 39

ANNEXE 5 –RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ..... 46

ANNEXE 6 – ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGES 48

ATTESTATION(S) 50

Amiante

D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission objet du présent pré-rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des analyses sont en cours.

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Méthode	Etat de dégradation	Photo
7	Chaufferie	RDC	Conduit n°1	Sol	Fibro-ciment	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
			Conduit n°2	Sol	Fibro-ciment	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	

Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant

→ Recommandation(s) au propriétaire

EP - Evaluation périodique

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
7	Chaufferie	RDC	Conduit n°1	Sol	Fibro-ciment
			Conduit n°2	Sol	Fibro-ciment

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des sondages et/ou prélèvements doivent être effectués

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Justification
30	Combles n°1	2ème	Conduit de fluide	Sol	Calorifugeage	A	
33	Combles n°2	2ème	Conduit de fluide	Sol	Calorifugeage	A	

La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pu être menée à son terme : il y a lieu de réaliser des investigations approfondies

Liste des locaux non visités et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...) Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
4. Éléments extérieurs	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 06/07/2022

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au programme de repérage.

Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 - Août 2017 :

Sens du repérage pour évaluer un local :

G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE				
LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION				
N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	<p>Séjour n°1</p>	RDC	OUI	
2	<p>Cuisine</p>	RDC	OUI	
3	<p>Dégagement n°1</p>	RDC	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
4	<p data-bbox="443 215 544 237">Buanderie</p> 	RDC	OUI	
5	<p data-bbox="421 824 566 846">Salle à manger</p> 	RDC	OUI	
6	<p data-bbox="427 1267 560 1290">Entrée/couloir</p> 	RDC	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
7	Chaufferie 	RDC	OUI	
8	Dégagement 	RDC	OUI	
9	Cave 	RDC	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
10	<p>Cage d'escalier</p> 	RDC	OUI	
11	<p>Placard sous escalier/WC</p> 	RDC	OUI	
12	<p>Salon n°1</p> 	RDC	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etag	Visitée	Justification
13	<p>Séjour n°2</p> 	RDC	OUI	
14	<p>Palier n°1</p> 	1er	OUI	
15	<p>Chambre n°1</p> 	1er	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
16	<p>Placard</p> 	1er	OUI	
17	<p>Salle de bains</p> 	1er	OUI	
18	<p>Chambre n°2</p> 	1er	OUI	

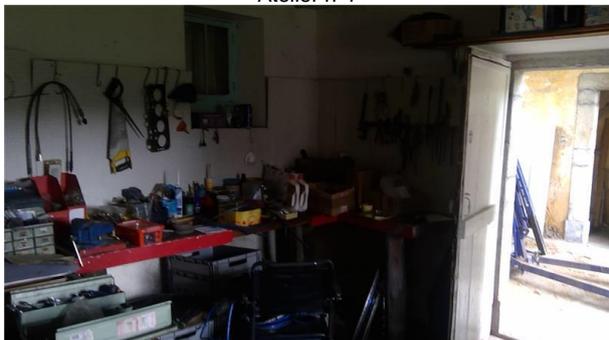
N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
19	<p>Salle d'eau/WC</p> 	1er	OUI	
20	<p>Bureau n°1</p> 	1er	OUI	
21	<p>Bureau n°2</p> 	1er	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etag	Visitée	Justification
22	<p style="text-align: center;">Palier n°2</p> 	1er	OUI	
23	<p style="text-align: center;">Salon n°2</p> 	1er	OUI	
24	<p style="text-align: center;">Chambre n°3</p> 	1er	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
25	<p>Dressing</p> 	1er	OUI	
26	<p>Salle de bains/WC n°1</p> 	1er	OUI	
27	<p>Remise</p> 	RDC-1er	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
28	<p style="text-align: center;">Local</p> 	RDC-1er	OUI	
29	<p style="text-align: center;">Palier n°3</p> 	2ème	OUI	
30	<p style="text-align: center;">Combles n°1</p> 	2ème	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
31	<p style="text-align: center;">Chambre n°4</p> 	2ème	OUI	
32	<p style="text-align: center;">Salle de bains/WC n°2</p> 	2ème	OUI	
33	<p style="text-align: center;">Combles n°2</p> 	2ème	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
34	<p>Combles n°3</p> 	Combles	OUI	
35	<p>Atelier n°1</p> 	Annexe	OUI	
36	<p>Appentis n°1</p> 	Annexe	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
37	<p style="text-align: center;">Atelier n°2</p> 	Annexe	OUI	
38	<p style="text-align: center;">Dégagement n°3</p> 	Annexe	OUI	
39	<p style="text-align: center;">Combles Atelier 1</p> 	Annexe	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
40	<p>Combles Atelier 2</p> 	Annexe	OUI	
41	<p>Remise</p> 	Annexe	OUI	
42	<p>Appentis n°2</p> 	Annexe	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
43	<p style="text-align: center;">Grange n°1</p> 	Annexe	OUI	
44	<p style="text-align: center;">Local ext</p> 	Annexe	OUI	
45	<p style="text-align: center;">Grange n°2</p> 	Annexe	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
46	<p>Combles grange 2</p> 	Annexe	OUI	
47	<p>Appentis n°3</p> 	Annexe	OUI	
48	<p>Garage</p> 	Annexe	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
49	<p>Palier n°4</p> 	Annexe	OUI	
50	<p>Réserve</p> 	Annexe	OUI	
51	<p>Combles garage</p> 	Annexe	OUI	

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
52	<p>Bâtiment</p> 	Extérieur	OUI	
53	<p>Combles Atelier</p> 	Annexe	OUI	

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
1	Séjour n°1	RDC	Mur	B	Briques - Tapisserie
			Mur	A, C	Plâtre - Tapisserie
			Mur	D	Plâtre - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Cailloux maçonnés
			Plafond	Plafond	Plâtre - Papier peint
			Plancher	Sol	Carrelage
			Linteau n°1	B	Bois - Peinture
2	Cuisine	RDC	Fenêtre n°2 - Embrasure	D	Plâtre - Tapisserie
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Mur	B, C	Plâtre - Faïence murale
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
3	Dégagement n°1	RDC	Linteau	C	Bois
			Mur	A, B, D	Plâtre - Peinture
			Mur	C	Lames de bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Solivage bois + Lames de bois - Peinture
4	Buanderie	RDC	Plancher	Sol	Parquet bois - Carrelage
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	PVC - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	PVC - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
5	Salle à manger	RDC	Mur	B	Plâtre - Faïence murale
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
			Soubassement	Toutes zones	Panneaux de bois - Peinture
			Garde-corps n°1	D	Métal - Peinture
			Garde-corps n°2	D	Métal - Peinture
6	Entrée/couloir	RDC	Linteau	A	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Dalles en pierres
7	Chaufferie	RDC	Soubassement	Toutes zones	Lambris bois - Peinture
			Murs	A, B, C, D	Béton
			Plafond	Plafond	Béton
8	Dégagement n°2	RDC	Plancher	Sol	Béton
			Mur	A, B, D	Plâtre - Peinture
			Mur	C	Lames de bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Solivage bois + Lames de bois - Peinture
9	Cave	RDC	Plancher	Sol	Parquet bois - Carrelage
			Mur	A	Lames de bois - Peinture
			Mur	B, C, D	Plâtre - Peinture
10	Cage d'escalier	RDC	Plafond	Plafond	Solivage bois + Lames de bois
			Plancher	Sol	Terre battue
			Soubassement	Toutes zones	Lambris bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
11	Placard sous escalier/WC	RDC	Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Dalles en pierres
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
12	Salon n°1	RDC	Plafond	Plafond	Solivage bois + Parquet bois - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
			Soubassement	Toutes zones	Panneaux de bois - Peinture
13	Séjour n°2	RDC	Cadre de cheminée	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	D	Plâtre - Papier peint
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint
			Cadre de cheminée n°1	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Embrasure	D	Plâtre - Papier peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
Soubassement	Toutes zones	Panneaux de bois - Peinture			
Fenêtre n°2 - Embrasure	D	Plâtre - Papier peint			
Cadre de cheminée n°2	C	Plâtre - Marbre			

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
14	Palier n°1	1er	Mur	A, D	Lames de bois - Peinture
			Mur	B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
15	Chambre n°1	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Moquette
			Fenêtre n°1 - Embrasure	B	Plâtre - Papier peint
			Garde-corps n°1	B	Métal - Peinture
			Garde-corps n°2	C	Métal - Peinture
			Garde-corps n°3	B	Métal - Peinture
			Garde-corps n°4	B	Métal - Peinture
			Fenêtre n°3 - Embrasure	B	Plâtre - Papier peint
			Cadre de cheminée	C	Bois - Peinture
			Soubassement	Toutes zones	Lambris bois - Peinture
16	Placard	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Moquette
17	Salle de bains	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Mur	D	Plâtre - Faïence murale
			Tableau n°1	B	Bois - Peinture
			Tableau n°2	D	Bois - Peinture
			Cadre de cheminée	C	Bois - Peinture
18	Chambre n°2	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Papier peint
			Plancher	Sol	Parquet bois
			Fenêtre n°1 - Embrasure	D	Plâtre - Papier peint
			Fenêtre n°2 - Embrasure	D	Plâtre - Papier peint
			Cadre de cheminée	A	Bois - Peinture
			Garde-corps n°1	D	Métal - Peinture
Garde-corps n°2	D	Métal - Peinture			
19	Salle d'eau/WC	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Faïence murale
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois stratifié
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Garde-corps	C	Bois - Peinture
20	Bureau n°1	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
21	Bureau n°2	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
			Fenêtre - Embrasure	D	Plâtre - Papier peint
			Garde-corps	D	Métal - Peinture
22	Palier n°2	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Porte - Embrasure	A	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Dalles en pierres
			Soubassement	Toutes zones	Lames de bois - Peinture
			Garde-corps	D	Métal - Peinture
23	Salon n°2	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint
			Cadre de cheminée	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	D	Plâtre - Papier peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
			Soubassement	Toutes zones	Panneaux de bois - Peinture
			Garde-corps	D	Métal - Peinture
24	Chambre n°3	1er	Mur	A, B, C, D, E, F, G, H	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
			Garde-corps n°1	G	Métal - Peinture
			Garde-corps n°2	H	Métal - Peinture
			Garde-corps n°3	H	Métal - Peinture

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
25	Dressing	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
26	Salle de bains/WC n°1	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
			Garde-corps	D	Métal - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	D	Plâtre - Papier peint
			Soubassement	Toutes zones	Panneaux de bois - Peinture
27	Remise	RDC-1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Solivage bois + Parquet bois - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
28	Local	RDC-1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
29	Palier n°3	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
			Tableau n°1	C	Béton
30	Combles n°1	2ème	Tableau n°2	C	Béton
			Plancher	Sol	Parquet bois
			Murs	Toutes zones	Cailloux maçonnés
			Charpente	Plafond	Bois
			Couverture	Toiture	Ardoises naturelles
31	Chambre n°4	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
			Fenêtre n°1 - Embrasure	C	Plâtre - Papier peint
			Garde-corps n°1	C	Métal - Peinture
			Garde-corps n°2	C	Métal - Peinture
			Fenêtre n°2 - Embrasure	C	Plâtre - Papier peint
			Garde-corps n°3	C	Métal - Peinture
Fenêtre n°3 - Embrasure	C	Plâtre - Papier peint			
32	Salle de bains/WC n°2	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Faïence murale
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
33	Combles n°2	2ème	Charpente	Plafond	Bois
			Plancher	Sol	Parquet bois
			Couverture	Toiture	Ardoises naturelles
			Murs	Toutes zones	Cailloux maçonnés
34	Combles n°3	Combles	Plancher	Sol	Solivage bois + Lames de bois - Laine de verre
			Murs	Toutes zones	Cailloux maçonnés
			Charpente	Plafond	Charpente - Traditionnelle bois
35	Atelier n°1	Annexe	Couverture	Toiture	Ardoises naturelles
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
36	Appentis n°1	Annexe	Plancher	Sol	Parquet bois
			Murs	B, C, D	Cailloux maçonnés - Enduit peint
			Plafond	Plafond	Solivage bois + Parquet bois
37	Atelier n°2	Annexe	Plancher	Sol	Béton
			Murs	A, B, C, D	Cailloux maçonnés - Enduit ciment
			Plafond	Plafond	Solivage bois + Parquet bois
			Plancher	Sol	Béton
38	Dégagement n°3	Annexe	Cadre de cheminée	B	Bois - Peinture
			Murs	A, B, C, D	Cailloux maçonnés - Enduit peint
			Plafond	Plafond	Béton
39	Combles Atelier 1	Annexe	Plancher	Sol	Béton
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
40	Combles Atelier 2	Annexe	Tableau	D	Bois - Peinture
			Plancher	Sol	Solivage bois + Lames de bois
			Murs	Toutes zones	Cailloux maçonnés
			Charpente	Plafond	Charpente - Traditionnelle bois
41	Remise	Annexe	Couverture	Toiture	Ardoises naturelles
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Plafond	Plafond	Lambris bois - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
42	Appentis n°2	Annexe	Murs	B, C, D	Cailloux maçonnés - Enduit peint
			Plafond	Plafond	Solivage bois + Parquet bois
			Plancher	Sol	Béton
43	Grange n°1	Annexe	Murs	Murs	Cailloux maçonnés
			Plafond	Plafond	Charpente - Traditionnelle bois
			Plancher	Sol	Terre battue
			Couverture n°1	Plafond	Bacs acier
			Couverture n°2	Plafond	Tuiles
44	Local ext	Annexe	Murs	A, B, C, D	Cailloux maçonnés - Enduit peint
			Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Béton
			Conduit de fluide	Toutes zones	Métal - Peinture
45	Grange n°2	Annexe	Murs	Murs	Cailloux maçonnés
			Plafond	Plafond	Charpente - Traditionnelle bois
			Plancher	Sol	Cailloux
			Plancher	Sol	Terre battue
46	Combles grange 2	Annexe	Plancher	Sol	Solivage bois + Lames de bois
			Murs	Toutes zones	Cailloux maçonnés
			Charpente	Plafond	Charpente - Traditionnelle bois
			Couverture	Toiture	Ardoises naturelles
47	Appentis n°3	Annexe	Plancher	Sol	Béton
			Murs	Toutes zones	Cailloux maçonnés
			Charpente	Plafond	Charpente - Traditionnelle bois
			Couverture	Toiture	Ardoises naturelles
			Poteaux	Toutes zones	Bois
			Murs	Toutes zones	Lames de bois
48	Garage	Annexe	Murs	Murs	Cailloux maçonnés
			Plafond	Plafond	Solivage bois + Parquet bois
			Plancher	Sol	Cailloux
			Plancher	Sol	Terre battue
49	Palier n°4	Annexe	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Lames de bois
			Plancher	Sol	Parquet bois
50	Réserve	Annexe	Garde-corps	A	Métal - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet bois
51	Combles garage	Annexe	Plancher	Sol	Solivage bois + Lames de bois - Laine de verre
			Murs	Toutes zones	Cailloux maçonnés
			Charpente	Plafond	Bois
			Couverture	Toiture	Ardoises naturelles
			Murs	Toutes zones	Lames de bois
52	Bâtiment	Extérieur	Plafond	Plafond	Lames de bois
			Mur de façade	EST, NORD, OUEST	Cailloux maçonnés - Enduit peint
			Mur de façade	SUD	Cailloux maçonnés - Enduit peint
			Couverture	Toiture	Ardoises naturelles - Enduit peint
			Joues de chien assis	Toiture	Ardoises naturelles
53	Combles Atelier	Annexe	Charpente	Plafond	Charpente - Traditionnelle bois
			Plancher	Sol	Solivage bois + Lames de bois
			Couverture	Toiture	Ardoises naturelles
			Murs	Toutes zones	Cailloux maçonnés

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Présence	Critère de décision	Etat de dégradation	Obligation / Préconisation
7	Chaufferie	RDC	Conduit n°1	Sol	Fibro-ciment	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Conduit n°2	Sol	Fibro-ciment	B	A	Jugement personnel	MND	EP

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

Néant

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

Néant

LEGENDE

Présence	A : Amiante	N : Non Amianté	a? : Probabilité de présence d'Amiante		
Etat de dégradation des Matériaux	F, C, FP	BE : Bon état	DL : Dégradations locales	ME : Mauvais état	
	Autres matériaux	MND : Matériau(x) non dégradé(s)		MD : Matériau(x) dégradé(s)	
Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond (résultat de la grille d'évaluation)	1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation			
	2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement			
	3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement			
Recommandations des autres matériaux et produits. (résultat de la grille d'évaluation)	EP	Evaluation périodique			
	AC1	Action corrective de premier niveau			
	AC2	Action corrective de second niveau			

COMMENTAIRES

Néant

« Evaluation périodique »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

Cette évaluation périodique consiste à :

- a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

I ELEMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ELEMENT : Conduit n°1

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
DE SAINT PASTOU	DE SAINT PASTOU 71037 06.07.22	RDC - Chaufferie
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibro-ciment		LASSEBIE Anthony
Localisation		
Conduit n°1 - Sol		
Résultat amiante		
Présence d'Amiante ()		
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		

PRELEVEMENT : P001		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
DE SAINT PASTOU	DE SAINT PASTOU 71037 06.07.22	2ème - Combles n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Calorifugeage	06/07/2022	LASSEBIE Anthony
Localisation		
Conduit de fluide - Sol		
Résultat amiante		
Susceptible de contenir de l'Amiante		
Résultat de la grille d'évaluation		
Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
<p>Objet : Calorifugeage</p> <p>Support :</p> <p>Taille : 0 cm</p>		

ANNEXE 2 – CROQUIS

Planche de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante	
Client :	DE SAINT PASTOU
N° dossier :	DE SAINT PASTOU 71037
N° planche :	1/3 Version : 0
Type :	Croquis
Date :	07/07/2022
Intervenant :	LASSEBIE Anthony
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics
Titre :	Croquis N°1
Adresse :	16 chemin de Meyracq 64530 PONTACQ
Bât.- Niveau - Lot :	RDC
Commentaire :	

-  Conduit en amiante ciment
-  Element Amianté

Legende :

Plan de masse :

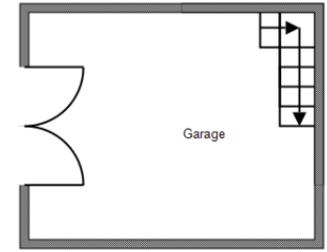
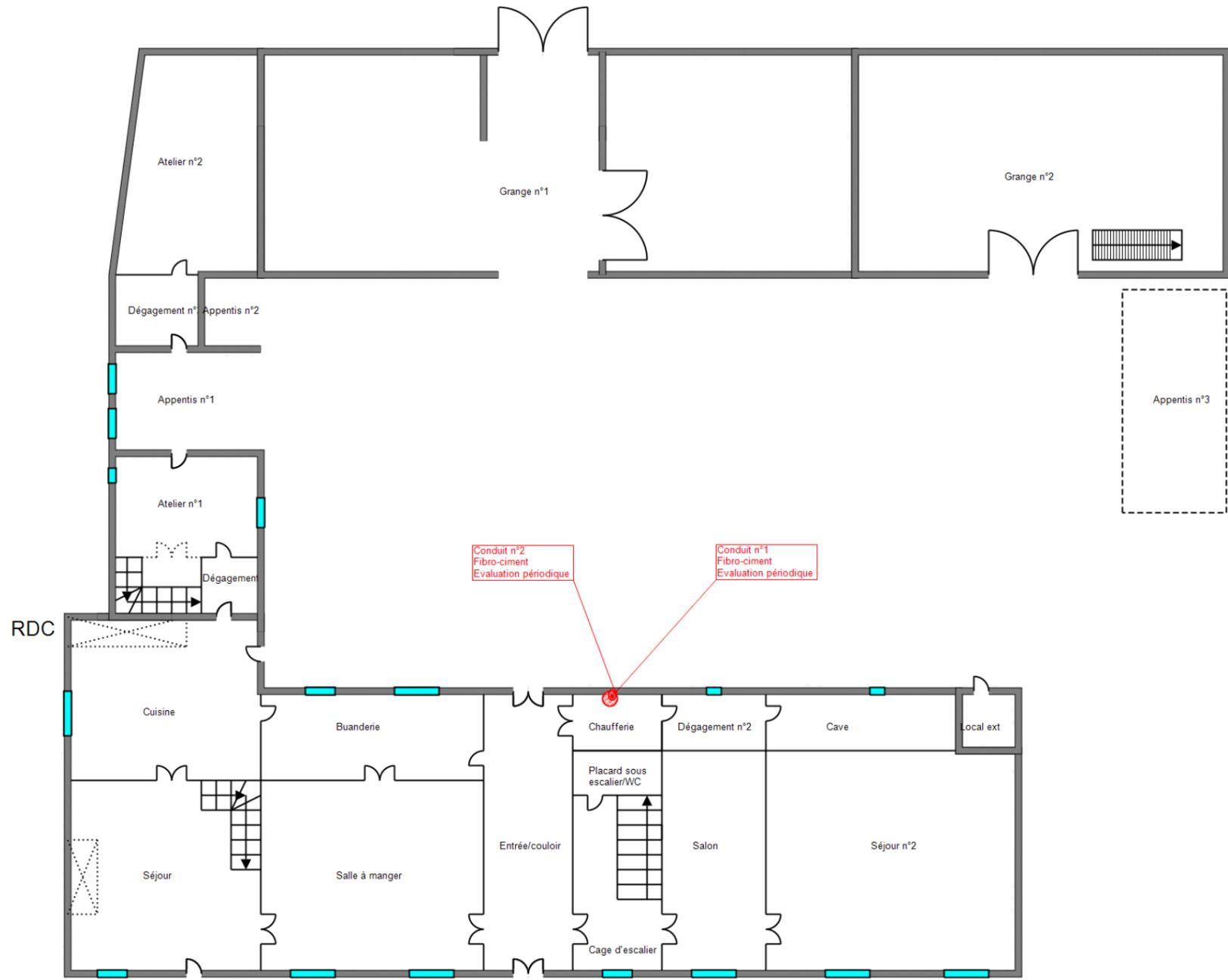


Planche de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante	
Client :	DE SAINT PASTOU
N° dossier :	DE SAINT PASTOU 71037
N° planche :	2/3 Version : 0
Type :	Croquis
Date :	07/07/2022
Intervenant :	LASSEBIE Anthony
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics
Titre :	Croquis N°2
Adresse :	16 chemin de Meyracq 64530 PONTACQ
Bât.- Niveau - Lot :	1er
Commentaire :	

Legende :

Plan de masse :

1er

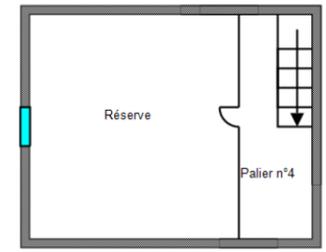
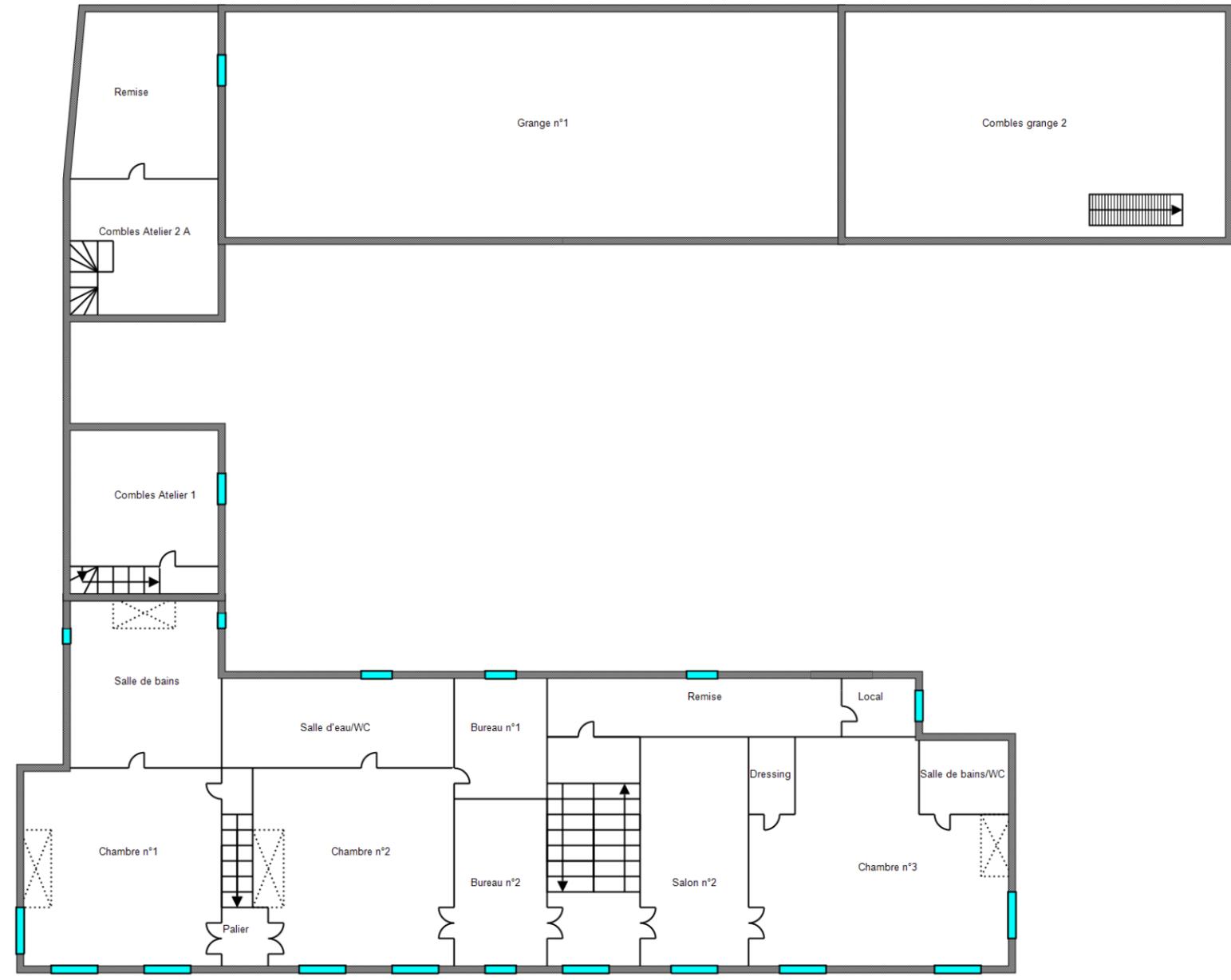


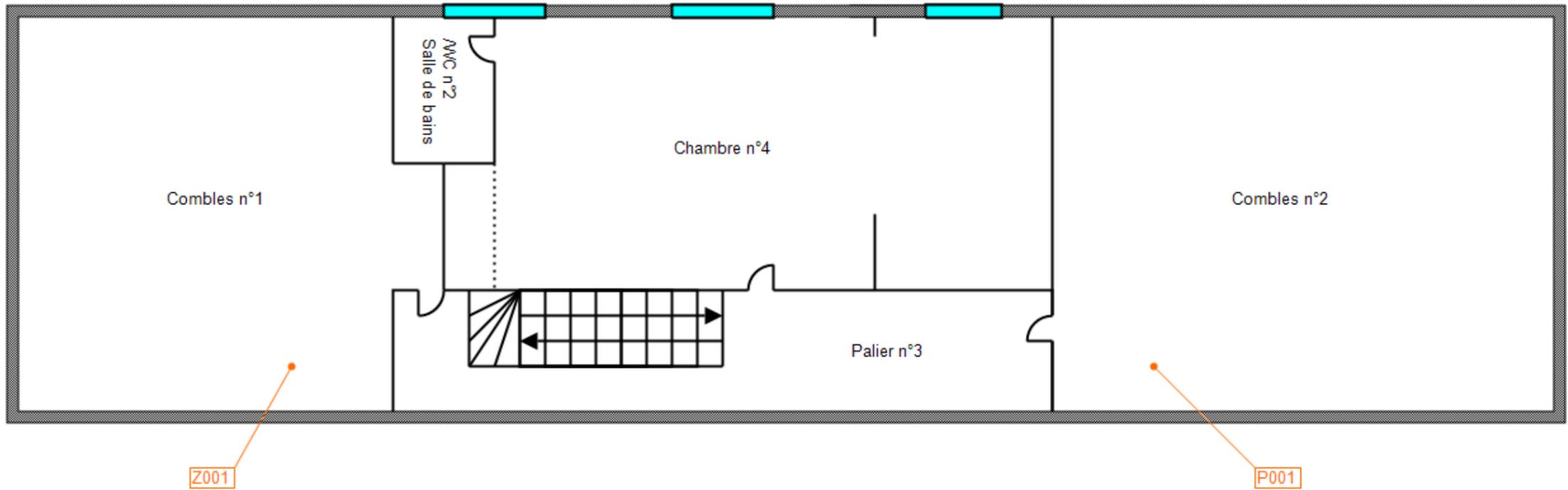
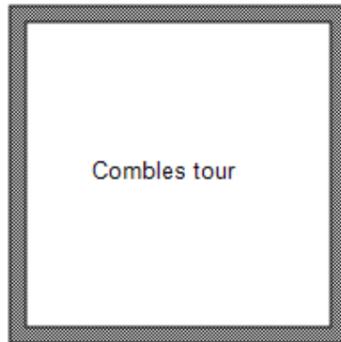
Planche de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante	
Client :	DE SAINT PASTOU
N° dossier :	DE SAINT PASTOU 71037
N° planche :	3/3 Version : 0
Type :	Croquis
Date :	07/07/2022
Intervenant :	LASSEBIE Anthony
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics
Titre :	Croquis N°3
Adresse :	16 chemin de Meyracq 64530 PONTACQ
Bât.- Niveau - Lot :	2ème
Commentaire :	

 Analyse en cours

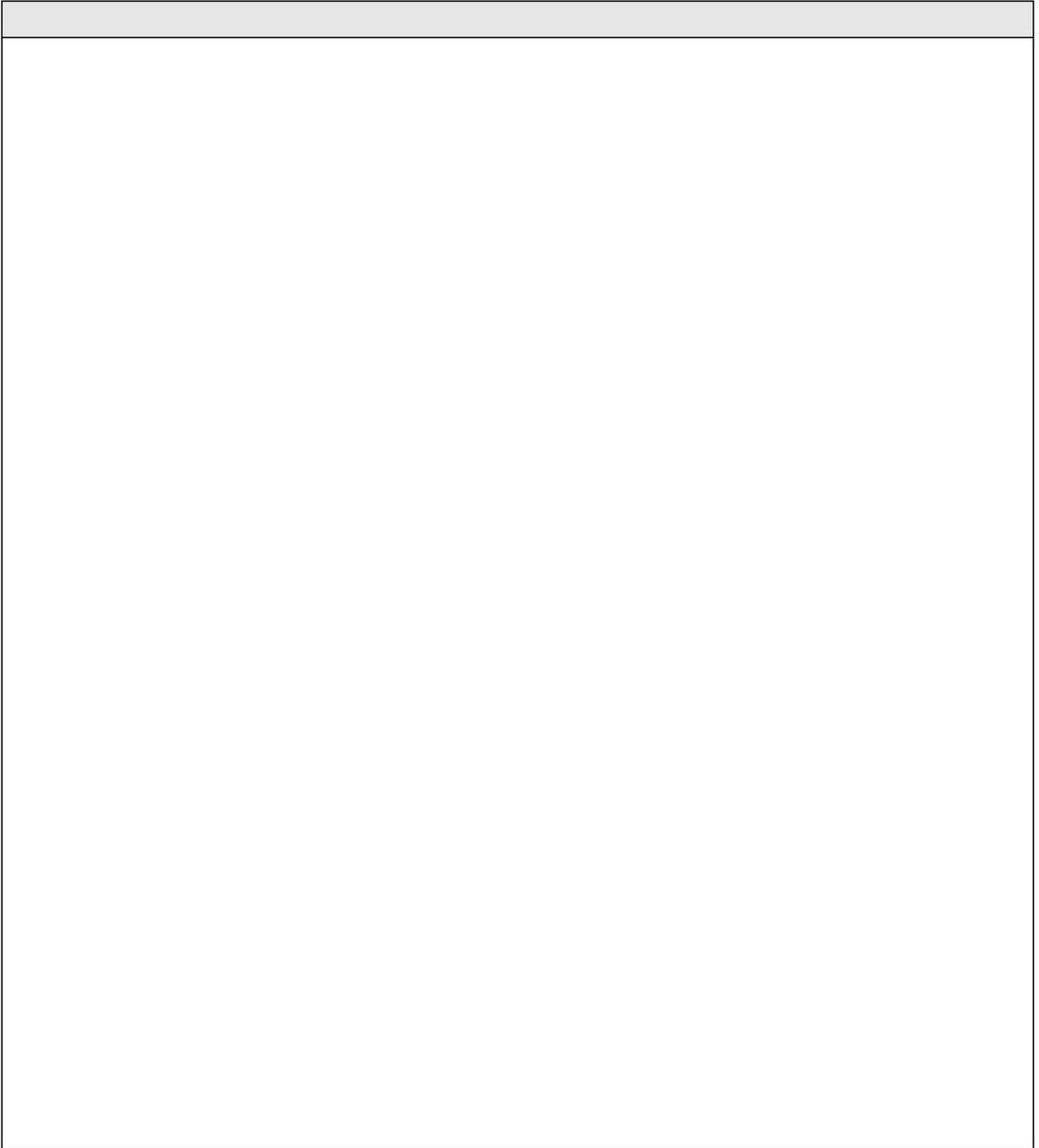
Legende :

Plan de masse :

2ème



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Amiante

ANNEXE 4 – ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE A

Conclusions possibles	
1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation
2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement
3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES CALORIFUGEAGES N° 1

En cas de présence avérée d'amiante dans les calorifugeages
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	DE SAINT PASTOU 71037 06.07.22 A
Date du contrôle	06/07/2022
Bâtiment	Maison individuelle 16 chemin de Meyracq 64530 PONTACQ
Etage	2ème
Pièce ou zone homogène	Combles n°1
Elément	Conduit de fluide
Repérage	Sol
Destination déclarée du local	Combles n°1
Conclusion	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages

Conclusions possibles	
1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages
2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement
3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement des calorifugeages

Protection physique	Etat de dégradation	Protection Physique	Niveau d'exposition aux circulations d'air	Niveau d'exposition aux chocs et vibrations	Résultat d'évaluation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>					1
	Calorifugeage en mauvais état <input type="checkbox"/>				3
			Faible <input checked="" type="checkbox"/>	Faible <input checked="" type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Non étanche (P) <input checked="" type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
			Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
	Calorifugeage avec dégradation(s) locale(s) <input checked="" type="checkbox"/>				2
			Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	3
		Pas de protection physique (NP) <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	3
			Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	3
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	3
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>					
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Non étanche (P) <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
			Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
	Calorifugeage en bon état <input type="checkbox"/>				
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Pas de protection physique (NP) <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
			Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	3
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	3

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES CALORIFUGEAGES N° 2

En cas de présence avérée d'amiante dans les calorifugeages
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Éléments d'information généraux	
N° de dossier	DE SAINT PASTOU 71037 06.07.22 A
Date du contrôle	06/07/2022
Bâtiment	Maison individuelle 16 chemin de Meyracq 64530 PONTACQ
Etage	2ème
Pièce ou zone homogène	Combles n°2
Élément	Conduit de fluide
Repérage	Sol
Destination déclarée du local	Combles n°2
Conclusion	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages

Conclusions possibles	
1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages
2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement
3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement des calorifugeages

Protection physique	Etat de dégradation	Protection Physique	Niveau d'exposition aux circulations d'air	Niveau d'exposition aux chocs et vibrations	Résultat d'évaluation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>					1
	Calorifugeage en mauvais état <input type="checkbox"/>				3
			Faible <input checked="" type="checkbox"/>	Faible <input checked="" type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Non étanche (P) <input checked="" type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
	Calorifugeage avec dégradation(s) locale(s) <input checked="" type="checkbox"/>				2
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Pas de protection physique (NP) <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	3
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	3
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	3
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>					
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Non étanche (P) <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
	Calorifugeage en bon état <input type="checkbox"/>				
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Pas de protection physique (NP) <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	3
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	3

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

**En cas de présence avérée d'amiante dans un matériaux de liste B,
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti**

Conclusions possibles	
EP	Evaluation périodique
AC1	Action corrective de 1 ^{er} niveau
AC2	Action corrective de 2 nd niveau

« Evaluation périodique »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

Cette évaluation périodique consiste à :

- a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

« Action corrective de premier niveau »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.

Rappel : l'obligation de faire intervenir une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement ou pour les autres opérations de maintenance.

Cette action corrective de premier niveau consiste à :

- a) rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux ou produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

« Action corrective de second niveau »

Qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

Cette action corrective de second niveau consiste à :

- a) prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 1

**En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti**

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	DE SAINT PASTOU 71037 06.07.22 A
Date de l'évaluation	06/07/2022
Bâtiment	Maison individuelle 16 chemin de Meyracq 64530 PONTACQ
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	Chaufferie
Elément	Conduit n°1
Matériau / Produit	Fibro-ciment
Repérage	Sol
Destination déclarée du local	Chaufferie
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation		
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation	
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP	
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>		Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP	
			Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
			Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 2

**En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti**

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	DE SAINT PASTOU 71037 06.07.22 A
Date de l'évaluation	06/07/2022
Bâtiment	Maison individuelle 16 chemin de Meyracq 64530 PONTACQ
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	Chaufferie
Elément	Conduit n°2
Matériau / Produit	Fibro-ciment
Repérage	Sol
Destination déclarée du local	Chaufferie
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>		Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

ANNEXE 5 –RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

ANNEXE 6 – ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGES

ZPSO n° Z001 Conduit de fluide Calorifugeage
Continue : NON

Etage	Local / partie d'immeuble	Elément	Témoïn	Matériau / Produit	Sondage	Descriptif des couches	Surface	Couleur	Prélèvement
2ème	Combles n°1	Conduit de fluide	X	Calorifugeage					P001
2ème	Combles n°2	Conduit de fluide		Calorifugeage					

ATTESTATION(S)

Votre Assurance
▶ RCE PRESTATAIRES

COURTIER

CAPE - LC2
46 RUE TAUZIA
33800 BORDEAUX
Portefeuille : 0201549484



Assurance et Banque

SARL CABINET BARRERE
8 Bis AV LASBORDES
64420 SOUMOULOU FR

Vos références :
Contrat n° 10729879904
Client n° 0706762420

ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que : **SARL CABINET BARRERE, 8 Bis AV LASBORDES 64420 SOUMOULOU** est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10729879904 ayant pris effet le 01/10/2020 garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers du fait de l'exercice des activités suivantes :

Diagnostiques techniques immobiliers:

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation
- L'état des risques naturels et technologiques prévu à l'article L125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 134-1 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'établissement des certificats de surface (Loi Carrez) prévu par la Loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 et son décret d'application n°97-532 du 23 mai 1997.
- L'établissement des états de conformité de la sécurité des piscines conformément à la loi n°2003-9 du 3 janvier 2003 et du décret d'application n° 2003-1389 du 31 décembre 2003 (art. L. 128-1 à 3 et R. 128-1 à 4 du code de la construction et de l'habitation)
- États des lieux locatifs (des parties privatives) selon la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989
- Etat parasitaire
- Mise en copropriété notamment rédaction du règlement de copropriété, calcul des tantièmes, plans de la copropriété, calcul des charges,
- Diagnostic de conformité aux normes de surface et d'habitabilité – prêt à taux zéro
- Diagnostic de décence du logement
- Repérage amiante avant travaux ou avant démolition
- Diagnostic « accessibilité handicapés »
- Diagnostic technique global des copropriétés prévues par la Loi ALUR du 24/03/2014.

Le montant de la garantie responsabilité Professionnelles s'élève à 500.000 € par sinistre et 1.500.000 € par année d'assurance.

La présente attestation, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat en cours d'établissement auquel elle se réfère, est délivrée sous réserve de la régularisation de celui-ci.

La présente attestation est valable pour la période du 01/10/2021 au 01/10/2022 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 24 septembre 2021
Pour la société



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasse de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 480 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 480
Opérations d'assurance exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/Erré

IMP030010000

Amiante

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



Certificat de compétences Diagnostiqueur

N° CPDI4628 Version 003

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur LASSEBIE Anthony

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 21/12/2017 - Date d'expiration : 20/12/2022
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 16/01/2018 - Date d'expiration : 15/01/2023
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 20/11/2017 - Date d'expiration : 19/11/2022
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 21/11/2017 - Date d'expiration : 20/11/2022
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 22/12/2017 - Date d'expiration : 21/12/2022
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 17/01/2018 - Date d'expiration : 16/01/2023

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire, le 19/01/2018.



*Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.

**Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 200 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles situés et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 20 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 5 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 juillet 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.



Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev13

Amiante

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2264E15507131
établi le : 06/07/2022
valable jusqu'au : 05/07/2032

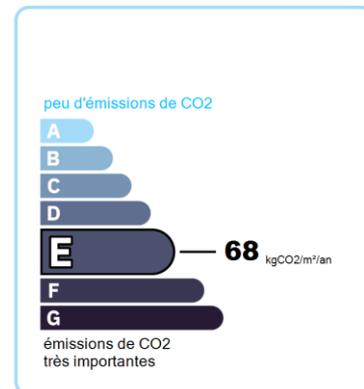
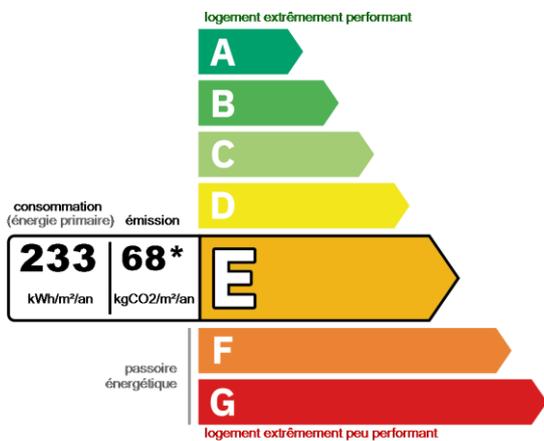
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe



adresse : **16 chemin de Meyracq, 64530 PONTACQ**
type de bien : Maison individuelle
année de construction : 1620
surface habitable : **354 m²**
propriétaire : DE SAINT PASTOU
adresse :

Performance énergétique

* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 24384 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 126339 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **6352 €** et **8594 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

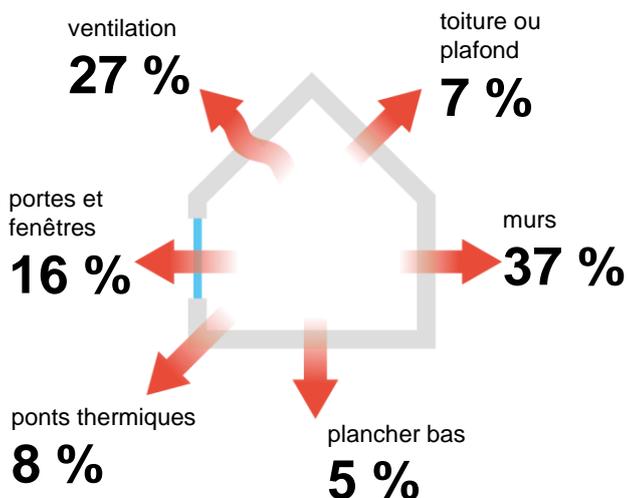
Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur

CABINET BARRERE
8 bis Avenue Lasbordes
64420 SOUMOULOU
diagnostiqueur :
Anthony LASSEBIE
tel : 05-59-16-05-92
email : contact@expertise-barrere.com

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :
organisme de certification : I.CERT
Batiment G - Parc EDONIA
Rue de la Terre Victoria
35760 SAINT-GRÉGOIRE
n° de certification : CPDI4628

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



INSUFFISANTE

MOYENNE

BONNE

TRÈS BONNE

Système de ventilation en place



Ventilation par ouverture de fenêtres

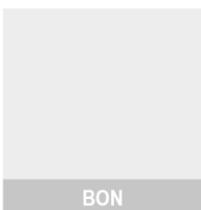
Confort d'été (hors climatisation)*



INSUFFISANT



MOYEN



BON

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée



logement traversant

Pour améliorer le confort d'été :



Equipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires



pompe à chaleur



géothermie



chauffe eau thermodynamique



système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
chauffage	fioul	71406 (71406 éf)	Entre 5 549€ et 7 507€	86%
eau chaude sanitaire	fioul électrique	3138 (3138 éf) 4811 (2092 éf)	Entre 575€ et 779€	10%
refroidissement				0%
éclairage	électrique	1 607 (698 éf)	Entre 110€ et 150€	2%
auxiliaires	électrique	1 690 (735 éf)	Entre 117€ et 159€	2%
énergie totale pour les usages recensés		82 652 kWh (78 069 kWh é.f.)	Entre 6 352€ et 8 594€ par an	Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 217,28l par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,
c'est en moyenne -23,9% sur votre facture **soit -1557 € par an**

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 217,28l /jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (3-4 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

89l consommés en moins par jour,
c'est en moyenne -22% sur votre facture **soit -149 € par an**

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :
www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	Mur 1 INT/EXT RDC SUD Sud Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé Mur 7 INT/EXT R+1 SUD Sud Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé Mur 6 INT/LNC RDC Nord Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Local non chauffé (autre que véranda), non isolé	insuffisante
 plancher bas	Plancher 2 Bois sur solives bois donnant sur Vide-sanitaire, non isolé Plancher 1 Dalle béton donnant sur Terre-plein, non isolé	bonne
 toiture / plafond	Plafond 6 COMBLE HAUT Entre solives bois avec ou sans remplissage donnant sur Combles perdus, isolé Plafond 4 / COMBLES OUEST Entre solives bois avec ou sans remplissage donnant sur Combles perdus, non isolé	insuffisante
 toiture / plafond	Plafond 1 / SDB Combles aménagés sous rampants donnant sur Extérieur, isolé	insuffisante
 portes et fenêtres	Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical avec Fermeture Porte Bois Vitrée double vitrage Porte Bois Opaque pleine	insuffisante

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Chaudière standard Fioul installée en 2002 sur Radiateur
 eau chaude sanitaire	Chaudière standard Fioul installée en 2002 Chauffe-eau vertical Electrique installée en 2010
 ventilation	Ventilation par ouverture de fenêtres
 pilotage	Chaudière standard : Radiateur : sans régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

type d'entretien

 radiateur	Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur
--	--

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels montant estimé : 8000 à 18000 €

lot	description	performance recommandée
 eau chaude sanitaire	Remplacement par un chauffe eau thermodynamique : Remplacement du chauffe-eau par un chauffe-eau thermodynamique	
 chauffage	PAC Air Eau : Installation d'une pompe à chaleur air / eau	

2

Les travaux à envisager montant estimé : 15234,693 à 49380,81 €

lot	description	performance recommandée
 murs	Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficiaire de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation. Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
 murs	Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficiaire de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation. Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
 murs	Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficiaire de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation. Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
 murs	Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$

		bénéficiaire de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	
	toiture et combles	Isolation des combles : Isolation des combles Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente	$R = 10 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
	murs	Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficiaire de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
	murs	Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficiaire de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
	murs	Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficiaire de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
	murs	Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficiaire de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
	toiture et combles	Isolation des combles : Isolation des combles Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente	$R = 10 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
	murs	Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficiaire de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
	murs	Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficiaire de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$



murs

Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficier de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation. Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.

 $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ 

murs

Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficier de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation. Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.

 $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ 

toiture et combles

Isolation des combles : Isolation des combles
Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente

 $R = 10 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ 

toiture et combles

Isolation des combles : Isolation des combles
Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente

 $R = 10 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ 

murs

Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficier de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation. Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.

 $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ 

murs

Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficier de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation. Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.

 $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ 

murs

Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficier de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation. Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.

 $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ 

murs

Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficier de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation. Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.

 $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ 

toiture et combles

Isolation des combles : Isolation des combles
Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente

 $R = 10 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$



murs

Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficier de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation. Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.

 $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ 

murs

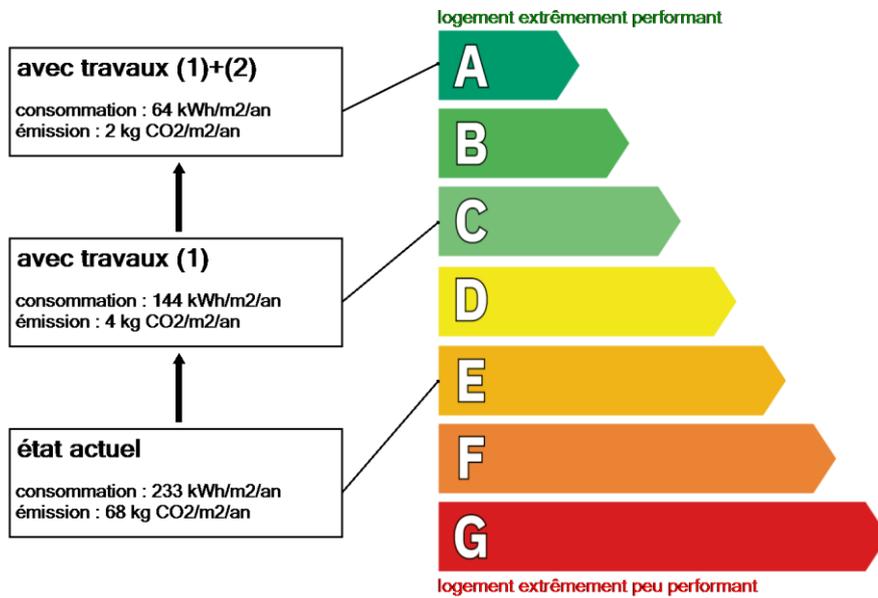
Isolation des murs par l'intérieur : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficier de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation. Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.

 $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ **Commentaire:**

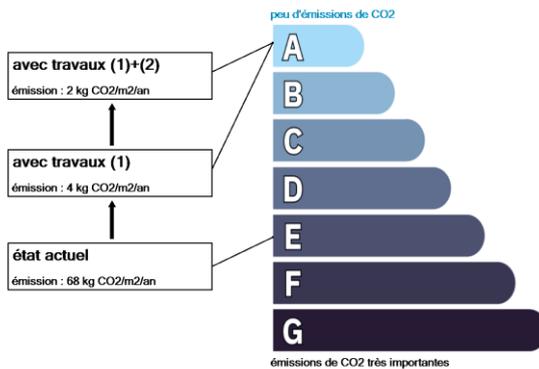
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



TOUT POUR MA RÉNOV'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

www.faire.gouv.fr/aides-de-financement



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2264E1550713I**

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : -

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **06/07/2022**

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Le DPE est un outil de calcul simplifié des besoins de chauffage ayant un but la comparaison entre logements. Le calcul se base sur un scénario d'utilisation du chauffage standardisé, et c'est la méthode 3 CL réglementaire qui fixe cette convention en fonction d'une surface habitable.

Le calcul de la consommation conventionnelle ne prend pas en compte les rythmes de vie, et les habitudes des occupants (si vous partez toute la journée au travail ou si vous restez chez vous, si vous êtes frileux ou pas...), c'est pourquoi des écarts conséquents peuvent exister entre le résultat du DPE et la consommation des occupants.

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département		64 - Pyrénées Atlantiques
Altitude	 donnée en ligne	350
Type de bien	 observée ou mesurée	Maison Individuelle
Année de construction	 valeur estimée	1620
Surface habitable du logement	 observée ou mesurée	354
Nombre de niveaux du logement	 observée ou mesurée	3
Hauteur moyenne sous plafond	 observée ou mesurée	2,89

enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Mur 16 INT/EXT R+2 EST	Surface	 observée ou mesurée	5,5 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Mur 17 INT/LNC R+2 EST	Surface	 observée ou mesurée	7,54 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Comble faiblement ventilé
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	40,65 m ²
	Surface Aue	 observée ou mesurée	41,79 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Mur 18 INT/LNC R+2 OUEST	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	 observée ou mesurée	7,54 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Comble faiblement ventilé
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	45,29 m ²
	Surface Aue	 observée ou mesurée	47,73 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Mur 1 INT/EXT RDC SUD	Surface	 observée ou mesurée
Matériau mur		 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
Epaisseur mur		 observée ou mesurée	65 cm
Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens		 observée ou mesurée	Oui
Inertie		 observée ou mesurée	Lourde
Mur 2 INT/EXT RDC OUEST	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	 observée ou mesurée	30,27 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Mur 3 INT/LNC RDC NORD	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	 observée ou mesurée	14,66 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Garage
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	29,33 m ²
Mur 4 INT/EXT RDC EST	Surface Aue	 observée ou mesurée	43,5 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	 observée ou mesurée	38,81 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Mur 5 INT/EXT RDC NORD	Surface	 observée ou mesurée
Matériau mur		 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
Epaisseur mur		 observée ou mesurée	65 cm
Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens		 observée ou mesurée	Oui
Inertie		 observée ou mesurée	Lourde
Doublage		 observée ou mesurée	absence de doublage
Mur 6 INT/LNC RDC	Surface	 observée ou mesurée	40,3 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Cellier
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	40,3 m ²
	Surface Aue	 observée ou mesurée	40,3 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
Mur 7 INT/EXT R+1 SUD	Surface	 observée ou mesurée	55,88 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
Mur 8 INT/EXT R+1 OUEST	Surface	 observée ou mesurée	28,68 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Mur 9 INT/EXT R+1 NORD	Surface	 observée ou mesurée	18,94 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui	
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde	
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
	Mur 10 INT/EXT R+1 EST	Surface	 observée ou mesurée	27,67 m ²
Matériau mur		 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant	
Epaisseur mur		 observée ou mesurée	65 cm	
Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Non	
Bâtiment construit en matériaux anciens		 observée ou mesurée	Oui	
Inertie		 observée ou mesurée	Lourde	
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
	Mur 11 INT/LNC R+1 NORD / COMBLE ATELIER	Surface	 observée ou mesurée	7 m ²
		Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
		Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
		Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
		Année isolation	 valeur par défaut	1620
Bâtiment construit en matériaux anciens		 observée ou mesurée	Oui	
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde	
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Local non chauffé (autre que véranda)	
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	0 m ²	
	Surface Aue	 observée ou mesurée	0 m ²	
	Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non	
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
Mur 12 INT/LNC R+1 NORD / REMISE	Surface	 observée ou mesurée	31,42 m ²	
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant	
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui	
	Année isolation	 valeur par défaut	1620	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui	
		Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
		Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Cellier
		Surface Aiu	 observée ou mesurée	31,42 m ²
		Surface Aue	 observée ou mesurée	31,42 m ²
		Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non
		Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Mur 13 INT/EXT R+2 SUD	Surface	 observée ou mesurée	16,53 m ²	
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant	
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Mur 14 INT/EXT R+2 NORD	Surface	 observée ou mesurée 19,58 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée 50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée Oui
	Inertie	 observée ou mesurée Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée absence de doublage
Mur 15 INT/EXT R+2 OUEST	Surface	 observée ou mesurée 5,5 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée 50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée Oui
	Inertie	 observée ou mesurée Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée absence de doublage
Plafond 1 / SDB	Surface	 observée ou mesurée 10,28 m ²
	Type	 observée ou mesurée Combles aménagés sous rampants
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée Oui
	Année isolation	 valeur par défaut 1620
	Inertie	 observée ou mesurée Légère
Plafond 2 / SDB	Surface	 observée ou mesurée 5,56 m ²
	Type	 observée ou mesurée Plaques de plâtre
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée Oui
	Année isolation	 valeur par défaut 1620
	Inertie	 observée ou mesurée Légère
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée Combles perdus
	Surface Aiu	 observée ou mesurée 5,56 m ²
	Surface Aue	 observée ou mesurée 7,01 m ²
Etat isolation des parois du local non chauffé	 valeur par défaut Non	
Plafond 3 / COMBLES EST	Surface	 observée ou mesurée 32,65 m ²
	Type	 observée ou mesurée Entre solives bois avec ou sans remplissage
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée Non
	Inertie	 observée ou mesurée Légère
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée Combles perdus
	Surface Aiu	 observée ou mesurée 40,65 m ²
	Surface Aue	 observée ou mesurée 41,79 m ²

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Plafond 4 / COMBLES OUEST	Etat isolation des parois du local non chauffé	 observée ou mesurée	Non
	Surface	 observée ou mesurée	37,29 m ²
	Type	 observée ou mesurée	Entre solives bois avec ou sans remplissage
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Combles perdus
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	0 m ²
	Surface Aue	 observée ou mesurée	0 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	 observée ou mesurée	Non
	Plafond 5 BUREAU 1	Surface	 observée ou mesurée
Type		 observée ou mesurée	Entre solives bois avec ou sans remplissage
Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Oui
Année isolation		 valeur par défaut	1620
Inertie		 observée ou mesurée	Légère
Type de local non chauffé adjacent		 observée ou mesurée	Combles perdus
Surface Aiu		 observée ou mesurée	7,65 m ²
Surface Aue		 observée ou mesurée	9,64 m ²
Etat isolation des parois du local non chauffé		 observée ou mesurée	Non
Plafond 6 COMBLE HAUT		Surface	 observée ou mesurée
	Type	 observée ou mesurée	Entre solives bois avec ou sans remplissage
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	 observée ou mesurée	5 cm
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Combles perdus
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	57 m ²
	Surface Aue	 observée ou mesurée	72,96 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	 observée ou mesurée	Non
	Plancher 1	Surface	 observée ou mesurée
Type de plancher bas		 observée ou mesurée	Dalle béton
Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Non
Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé		 observée ou mesurée	33,6 m
Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé		 observée ou mesurée	75,8 m ²
Inertie		 observée ou mesurée	Lourde
Type d'adjacence		 observée ou mesurée	Terre-plein
Surface		 observée ou mesurée	80,2 m ²
Plancher 2	Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Bois sur solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	35,37 m

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	80,2 m²	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Vide-sanitaire	
Fenêtre 1 SEJOUR	Surface de baies	 observée ou mesurée	1,73 m²	
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non	
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)	
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud	
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Fenêtre 2 CUISINE	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,82 m²
		Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air		 observée ou mesurée	16 mm	
Présence couche peu émissive		 observée ou mesurée	Oui	
Gaz de remplissage		 observée ou mesurée	Argon ou Krypton	
Double fenêtre		 observée ou mesurée	Non	
Inclinaison vitrage		 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
Type menuiserie		 observée ou mesurée	Menuiserie PVC	
Positionnement de la menuiserie		 observée ou mesurée	Nu intérieur	
Type ouverture		 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
Type volets		 observée ou mesurée	Sans	
Orientation des baies		 observée ou mesurée	Ouest	
Présence de joints		 observée ou mesurée	Non	
Fenêtre 3 SAM	Surface de baies	 observée ou mesurée	3,47 m²	
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non	
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)	
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud	
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non		
Fenêtre 4 ESC	Surface de baies	 observée ou mesurée	1,73 m²	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Surface de baies	 observée ou mesurée	1,73 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Fenêtre 5 SALON Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Surface de baies	 observée ou mesurée	3,47 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Fenêtre 6 SEJOUR Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Surface de baies	 observée ou mesurée	0,54 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Fenêtre 8 BUANDERIE	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres sans ouverture possible
	Type volets	observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Ouest
	Présence de joints	observée ou mesurée	Non
	Surface de baies	observée ou mesurée	1,52 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm)
Fenêtre 9 CH 1	Orientation des baies	observée ou mesurée	Ouest
	Présence de joints	observée ou mesurée	Non
	Surface de baies	observée ou mesurée	4,22 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm)	
Fenêtre 10 CH 1	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud
	Présence de joints	observée ou mesurée	Non
	Surface de baies	observée ou mesurée	2,11 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm)	
Orientation des baies	observée ou mesurée	Ouest	
Présence de joints	observée ou mesurée	Non	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Fenêtre 11 SDB 1	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,37 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres coulissantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Fenêtre 12 SDB 1	Surface de baies	 observée ou mesurée
Type de vitrage		 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air		 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive		 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage		 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre		 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage		 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie		 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie		 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture		 observée ou mesurée	Fenêtres coulissantes
Type volets		 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies		 observée ou mesurée	Est
Présence de joints		 observée ou mesurée	Non
Fenêtre 13 CH 2		Surface de baies	 observée ou mesurée
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Fenêtre 14 SDE/WC	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,79 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres coulissantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Fenêtre 15 BUREAU 1		
Surface de baies	 observée ou mesurée	3,17 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Fenêtre 16 SALON		
Surface de baies	 observée ou mesurée	2,11 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Fenêtre 17 PALIER		
Surface de baies	 observée ou mesurée	2,11 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
Fenêtre 18 SALON	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier \geq 22mm)	
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud	
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Surface de baies	 observée ou mesurée	2,11 m ²	
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non	
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison \geq 75°)	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier \geq 22mm)	
	Fenêtre 19 CH 3	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Présence de joints		 observée ou mesurée	Non	
Surface de baies		 observée ou mesurée	4,22 m ²	
Type de vitrage		 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
Présence couche peu émissive		 observée ou mesurée	Non	
Double fenêtre		 observée ou mesurée	Non	
Inclinaison vitrage		 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison \geq 75°)	
Type menuiserie		 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
Positionnement de la menuiserie		 observée ou mesurée	Nu intérieur	
Type ouverture		 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
Type volets		 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier \geq 22mm)	
Orientation des baies		 observée ou mesurée	Sud	
Présence de joints		 observée ou mesurée	Non	
Fenêtre 20 CH 3		Surface de baies	 observée ou mesurée	1,56 m ²
		Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non	
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison \geq 75°)	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier \geq 22mm)	
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Est	
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Fenêtre 21 SDB	Surface de baies	 observée ou mesurée	1,56 m ²

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Est
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Surface de baies	 observée ou mesurée	2 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Fenêtre 22 DEGT Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Surface de baies	 observée ou mesurée	0,42 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Fenêtre 23 Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Surface de baies	 observée ou mesurée	3,69 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Fenêtre 24 CH 4 Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier \geq 22mm)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Fenêtre 25 CH 4	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,9 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison \geq 75°)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier \geq 22mm)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Fenêtre 26 SDB	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,9 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison \geq 75°)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier \geq 22mm)
Porte 1	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type de menuiserie	 observée ou mesurée	Bois
	Type de porte	 observée ou mesurée	Vitrée double vitrage
Porte 2	Surface	 observée ou mesurée	3,92 m ²
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
	Type de menuiserie	 observée ou mesurée	Bois
	Type de porte	 observée ou mesurée	Vitrée double vitrage
Porte 3	Surface	 observée ou mesurée	2,75 m ²
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
	Type de menuiserie	 observée ou mesurée	Bois
	Type de porte	 observée ou mesurée	Vitrée double vitrage
Porte 4	Surface	 observée ou mesurée	2,17 m ²
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
	Type de menuiserie	 observée ou mesurée	Bois
Porte 4	Type de porte	 observée ou mesurée	Opaque pleine
	Surface	 observée ou mesurée	3,55 m ²

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Porte 5	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type de menuiserie	 observée ou mesurée	Bois
	Type de porte	 observée ou mesurée	Opaque pleine
	Surface	 observée ou mesurée	1,46 m²
Porte 6	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type de menuiserie	 observée ou mesurée	Bois
	Type de porte	 observée ou mesurée	Opaque pleine
	Surface	 observée ou mesurée	1,46 m²
Linéaire Plancher 1 Mur 1 INT/EXT RDC SUD	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	26 m
Linéaire Plancher 1 Mur 2 INT/EXT RDC OUEST	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	10,69 m
Linéaire Plancher 1 Mur 3 INT/LNC RDC NORD	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,73 m
Linéaire Plancher 1 Mur 4 INT/EXT RDC EST	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	12,52 m
Linéaire Plancher 1 Mur 5 INT/EXT RDC NORD	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,5 m
Linéaire Plancher 1 Mur 6 INT/LNC RDC	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	13 m
Linéaire Mur 1 INT/EXT RDC SUD (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,1 m
Linéaire Mur 5 INT/EXT RDC NORD (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,1 m
Linéaire Mur 7 INT/EXT R+1 SUD (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,88 m
Linéaire Mur 9 INT/EXT R+1 NORD (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,88 m
Linéaire Mur 13 INT/EXT R+2 SUD (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,68 m
Linéaire Mur 14 INT/EXT R+2 NORD (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,68 m
Linéaire Mur 1 INT/EXT RDC SUD (à droite du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,1 m
Linéaire Mur 5 INT/EXT RDC NORD (à droite du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,1 m
Linéaire Mur 7 INT/EXT R+1 SUD (à droite du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,88 m
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Mur 9 INT/EXT R+1 NORD (à droite du refend)	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,88 m
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
Linéaire Mur 13 INT/EXT R+2 SUD (à droite du refend)	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,68 m
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
Linéaire Mur 14 INT/EXT R+2 NORD (à droite du refend)	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,68 m
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
Linéaire Fenêtre 1 SEJOUR Mur 1 INT/EXT RDC SUD	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 2 CUISINE Mur 2 INT/EXT RDC OUEST	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,76 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 3 SAM Mur 1 INT/EXT RDC SUD	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	11 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 4 ESC Mur 1 INT/EXT RDC SUD	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 5 SALON Mur 1 INT/EXT RDC SUD	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 6 SEJOUR Mur 1 INT/EXT RDC SUD	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	11 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 7 BUANDERIE Mur 2 INT/EXT RDC OUEST	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,96 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 8 BUANDERIE Mur 2 INT/EXT RDC OUEST	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,16 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 9 CH 1 Mur 7 INT/EXT R+1 SUD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	12,32 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 10 CH 1 Mur 8 INT/EXT R+1 OUEST	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,16 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 13 CH 2 Mur 7 INT/EXT R+1 SUD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	12,32 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 14 SDE/WC Mur 9 INT/EXT R+1 NORD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 15 BUREAU 1 Mur 9 INT/EXT R+1 NORD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	10,28 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 16 SALON Mur 7 INT/EXT R+1 SUD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,16 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 17 PALIER Mur 7 INT/EXT R+1 SUD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,16 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 18 SALON Mur 7 INT/EXT R+1 SUD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,16 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 19 CH 3 Mur 7 INT/EXT R+1 SUD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	12,32 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 20 CH 3 Mur 10 INT/EXT R+1 EST	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,26 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 21 SDB Mur 10 INT/EXT R+1 EST	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,26 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 22 DEGT Mur 14 INT/EXT R+2 NORD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 23 Mur 14 INT/EXT R+2 NORD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 24 CH 4 Mur 13 INT/EXT R+2 SUD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	11,28 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 25 CH 4 Mur 13 INT/EXT R+2 SUD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,58 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 26 SDB Mur 13 INT/EXT R+2 SUD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,58 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Porte 1 Mur 1 INT/EXT RDC SUD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,81 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Porte 2 Mur 1 INT/EXT RDC SUD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,37 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Porte 3 Mur 5 INT/EXT RDC NORD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,59 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Porte 4 Mur 5 INT/EXT RDC NORD	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,52 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Porte 5 Mur 17 INT/LNC R+2 EST	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,63 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Porte 6 Mur 18 INT/LNC R+2 OUEST	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,63 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non

Fiche technique du logement (suite)

équipements

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Chaudière standard	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée	Chaudière standard
	Surface chauffée	observée ou mesurée	354 m ²
	Année d'installation	observée ou mesurée	2002
	Energie utilisée	observée ou mesurée	Fioul
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	observée ou mesurée	Radiateur
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée	354 m ²
	Type de chauffage	observée ou mesurée	Central
	Équipement d'intermittence	observée ou mesurée	Central avec minimum de température
	Présence de comptage	observée ou mesurée	Non
	Type générateur	observée ou mesurée	Chaudière standard
	Type production ECS	observée ou mesurée	Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée	Non
	Chauffe-eau vertical	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée
Production en volume habitable		observée ou mesurée	Non
Volume de stockage		observée ou mesurée	100 L
Type générateur		observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
Année installation		observée ou mesurée	2010
Energie utilisée		observée ou mesurée	Electricité
Type production ECS		observée ou mesurée	Individuel
Isolation du réseau de distribution		observée ou mesurée	Non
Pièces alimentées contiguës		observée ou mesurée	Oui
Production en volume habitable		observée ou mesurée	Non
Ventilation	Volume de stockage	observée ou mesurée	200 L
	Type de ballon	observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée	B ou 2 étoiles
	Type de ventilation	observée ou mesurée	Ventilation par ouverture de fenêtres
	Année installation	✗ valeur par défaut	1620
Plusieurs façades exposées	observée ou mesurée	Oui	

DIAGNOSTIC DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Articles L 134-7 et R 134-10 à 13 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF C16-600 de juillet 2017.

1 DESIGNATION ET DESCRIPTION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES

▪ **Localisation du ou des immeubles bâti(s)** Type d'immeuble : **Maison individuelle**
Département : **PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**
Commune : **PONTACQ (64530)**
Adresse : **16 chemin de Meyracq**
Lieu-dit / immeuble :
Date de construction : **1620**
Année de l'installation :
Distributeur d'électricité : **Enedis**
Réf. Cadastre : **NC**
▪ **Désignation et situation du lot de (co)propriété :** Rapport n° : **DE SAINT PASTOU 71037 06.07.22 ELEC**
La liste des parties du bien n'ayant pu être visitées et leurs justifications se trouvent au paragraphe 9

2 IDENTIFICATION DU DONNEUR D'ORDRE

▪ **Identité du donneur d'ordre**
Nom / Prénom : **DE SAINT PASTOU**
Tél. : **06.26.13.04.71** Email : **desaintpastoubertrand@gmail.com**
Adresse :
▪ **Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :**
Propriétaire de l'appartement ou de la maison individuelle :
Autre le cas échéant (préciser)

3 IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR AYANT REALISE L'INTERVENTION ET SIGNE LE RAPPORT

▪ **Identité de l'opérateur :**
Nom : **LASSEBIE**
Prénom : **Anthony**
Nom et raison sociale de l'entreprise : **CABINET BARRERE**
Adresse : **8 bis Avenue Lasbordes**
64420 SOUMOULOU
N° Siret : **47925940000022**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA france IARD**
N° de police : **10729879904** date de validité : **01/10/2022**
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **I.CERT** , le 20/11/2017 , jusqu'au 19/11/2022
N° de certification : **CPDI4628**

4 CONCLUSIONS DU RAPPORT

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).

5 RAPPEL DES LIMITES DU CHAMP DE REALISATION DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection.

Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc. lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- Les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- Les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- Inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.

6 CONCLUSIONS RELATIVES A L'EVALUATION DES RISQUES POUVANT PORTER ATTEINTE A LA SECURITE DES PERSONNES

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

(Les anomalies compensées n'apparaissent qu'à titre informatif)

1. L'appareil général de commande et de protection et son accessibilité.

Néant

2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation (*)	Observation
B.2.3.1 h)	Au moins un dispositif de protection différentielle ne fonctionne pas pour son seuil de déclenchement.	Cuisine	Remplacer le dispositif de protection différentiel
B.3.3.1 d)	La valeur de la résistance de la PRISE DE TERRE n'est pas adaptée au courant différentiel résiduel (sensibilité) du ou des dispositifs différentiels protégeant l'ensemble de l'installation électrique.	Logement	Remplacer la prise de terre ou le(s) dispositif(s) différentiel(s) inadapté(s)
B.3.3.2 b)	La section du CONDUCTEUR DE TERRE est insuffisante.	Logement	Remplacer le conducteur de terre.
B.3.3.6 a1)	Au moins un socle de prise de courant ne comporte pas de broche de terre.	Chambre n°3, Salle de bains/WC	Des socles de prises de courant ne comportent pas une broche reliée à la terre. Mettre en place un dispositif différentiel 30 mA protégeant l'ensemble de l'installation à titre de mesure compensatoire.
B.3.3.6 a2)	Au moins un socle de prise de courant comporte une	Ensemble du	Certains socles de prises de

Etat de l'installation intérieure d'électricité

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation (*)	Observation
	broche de terre non reliée à la terre.	logement	courant comportent une broche de terre mais leur connexion n'est pas effective. Mettre en place un dispositif différentiel 30 mA protégeant l'ensemble de l'installation à titre de mesure compensatoire.
B.3.3.6 a3)	Au moins un CIRCUIT (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre.	Ensemble du logement	Certains circuits ne sont pas reliés à la terre. Mettre en place un dispositif différentiel 30 mA protégeant l'ensemble de l'installation à titre de mesure compensatoire.
B.3.3.10 a)	Au moins un socle de prise de courant placé à l'extérieur n'est pas protégé par un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.	Logement	Prévoir d'installer un tableau électrique avec un Dispositif Différentiel Résiduel Haute Sensibilité (DDR-HS 30mA) afin de protéger les socles de prises de courant placés à l'extérieur.

3. Dispositif de protection contre les surintensités adaptées à la section des conducteurs, sur chaque circuit.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation (*)	Observation
B.4.3 b)	Le type d'au moins un FUSIBLE ou un DISJONCTEUR n'est plus autorisé (fusible à tabatière, à broches rechargeables, COUPE-CIRCUIT A FUSIBLE de type industriel, DISJONCTEUR réglable en courant protégeant des CIRCUITS terminaux).	Ensemble du logement	Ce type de fusibles à tabatière, à broches, industriel, à bascule de premières générations, etc, n'est plus conforme.
B.4.3 e)	Le courant assigné (calibre) de la protection contre les surcharges et courts-circuits d'au moins un CIRCUIT n'est pas adapté à la section des CONDUCTEURS correspondants.	Cuisine, Buanderie	Prévoir de mettre tous les dispositifs de protection contre les surintensités en conformité (calibre adapté à la section des conducteurs correspondants)

4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation (*)	Observation
B.6.3.1 a)	Local contenant une baignoire ou une douche : l'installation électrique ne répond pas aux prescriptions particulières appliquées à ce local (adéquation entre l'emplacement où est installé le MATERIEL ELECTRIQUE et les caractéristiques de ce dernier – respect des règles de protection contre les chocs électriques liées aux zones).	Salle de bains/WC	Prévoir de faire mettre en conformité les appareillages électriques de la salle de bains, en fonction des volumes ou zones de sécurité. Ou Les appareillages de type prises, interrupteurs et luminaires doivent être situés hors des volumes de sécurités spécifiques aux salles de bains, sauf à installer des matériels adaptés, accompagnés d'un disjoncteur différentiel de 30 mA.

Etat de l'installation intérieure d'électricité

5. Matériels électriques présentant des risques de contact direct avec des éléments sous tension – Protection mécanique des conducteurs.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation (*)	Observation
B.7.3 a)	L'ENVELOPPE d'au moins un matériel est manquante ou détériorée.	Cuisine	Un appareillage est détérioré.
B.7.3 d)	L'installation électrique comporte au moins une CONNEXION avec une partie active nue sous tension accessible.	Appentis n°1	Les dispositifs de connexion (type dominos, bornes, etc...) doivent être placés dans des boîtes de connexion équipées de leur capot d'obturation.

6. Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation (*)	Observation
B.8.3 a)	L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE vétuste.	Ensemble du logement + Combles Atelier n°1 , Placard sous escalier/WC Local	Il s'agit des prises de courant ou des interrupteurs comportant un système de protection par fusible intégré, des fusibles à broches, des éléments métalliques contenant des conducteurs (conduits, boîtes de connexion) etc, et, plus généralement de tout matériel ancien devenu obsolète. Ces matériels sont considérés comme vétuste en raison de leur usure due au vieillissement de leurs constituants. Il s'agit de tout matériel ancien devenu obsolète. Ces matériels sont considérés comme vétuste en raison de leur usure due au vieillissement de leurs constituants. Douille métallique simple sans contact de mise à la terre.
B.8.3 b)	L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE inadapté à l'usage.	Combles	Procéder au remplacement du matériel inadapté à l'usage auquel il est destiné (douilles de chantier)
B.8.3 e)	Au moins un CONDUCTEUR isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte, une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le MATERIEL ELECTRIQUE qu'il alimente.	Atelier n°1, Entrée/couloir, Palier n°1	Les conducteurs doivent être isolés mécaniquement par un conduit, une goulotte ou une plinthe jusqu'à leur entrée dans la pénétration dans l'appareil électrique.

Installations particulières :

P1, P2. Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement.

Néant

P3. La piscine privée ou le bassin de fontaine

Sans objet

- (1) Référence des anomalies selon la norme NF C16-600.
- (2) Référence des mesures compensatoires selon la norme NF C16-600.
- (3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée
- (*) **Avertissement** : la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

Informations complémentaires :

N° article (1)	Libellé des informations
B.11 a3)	Il n'y a aucun dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.
B.11 b1)	L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.
B.11 c1)	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15mm.

- (1) Référence des informations complémentaires selon la norme NF C16-600

7 AVERTISSEMENT PARTICULIER

Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon la norme NF C16-600 - Annexe C	Motifs (2)
B.3.3.3 a)	Qualité satisfaisante de la CONNEXION DU CONDUCTEUR DE TERRE, de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale, du CONDUCTEUR PRINCIPAL DE PROTECTION, sur la borne ou barrette de terre principale.	Non visible, non accessible.
B.3.3.4 b)	Section satisfaisante du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale.	Non visible, non accessible.
B.3.3.4 d)	Qualité satisfaisante des CONNEXIONS visibles du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale sur ELEMENTS CONDUCTEURS.	Non visible, non accessible.

Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée

(1) Références des numéros d'article selon la norme NF C16-600 – Annexe C

(2) Les motifs peuvent être, si c'est le cas :

- « Le tableau électrique est manifestement ancien : son ENVELOPPE (capot), s'il est démonté, risque de ne pouvoir être remonté sans dommage. » ;
- « Les supports sur lesquels sont fixés directement les dispositifs de protection ne sont pas à démonter dans le cadre du présent DIAGNOSTIC : de ce fait, la section et l'état des CONDUCTEURS n'ont pu être vérifiés. » ;
- « L'installation ou une ou plusieurs parties de celle-ci n'étaient pas alimentée(s) en électricité le jour de la visite. » ;
- « Le(s) courant(s) d'emploi du (des) CIRCUIT(S) protégé(s) par le(s) INTERRUPTEUR(S) différentiel(s) ne peuvent pas être évalué(s). »
- « L'installation est alimentée par un poste à haute tension privé qui est exclu du domaine d'application du présent DIAGNOSTIC et dans lequel peut se trouver la partie de l'installation à vérifier »
- « La nature TBTS de la source n'a pas pu être repérée. »
- « Le calibre du ou des dispositifs de PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES est > 63 A pour un DISJONCTEUR ou 32A pour un fusible. »
- « Le courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement est > 90 A en monophasé ou > 60 A en triphasé. »
- « La méthode dite « amont-aval » ne permet pas de vérifier le déclenchement du DISJONCTEUR de branchement lors de l'essai de fonctionnement. »
- « Les bornes aval du disjoncteur de branchement et/ou la canalisation d'alimentation du ou des tableaux électriques comportent plusieurs conducteurs en parallèle »
- Toute autre mention, adaptée à l'installation, décrivant la ou les impossibilités de procéder au(x) contrôle(s) concerné(s).

8 CONCLUSION RELATIVE A L'EVALUATION DES RISQUES RELEVANT DU DEVOIR DE CONSEIL

- **Néant**
- **Appareillages inaccessibles** : Des éléments électriques, peuvent être cachées (fils nus ou conducteurs actifs de type dominos), inaccessibles car entièrement confinés ou occultés par des aménagements sous combles recouverts de laine de verre, des habillages, des doublages cloisonnés, des matériaux isolants, etc.). Ces appareillages électriques ne peuvent être examinés car ils sont inaccessibles sans investigations destructives (démontage).
- **Objectif du diagnostic électrique** : Ce diagnostic relatif à l'état de l'installation intérieure d'électricité répond à un objectif de sécurité des personnes occupant le bien, et non à une mise aux normes de l'installation.

9 EXPLICITATIONS DETAILLEES RELATIVES AUX RISQUES ENCOURUS

Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées :

<u>Appareil général de commande et de protection</u>
Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d' urgence , en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.
Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.
<u>Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation</u>
Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique.
Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
<u>Prise de terre et installation de mise à la terre :</u>
Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.
L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
<u>Dispositif de protection contre les surintensités :</u>
Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts circuits.
L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.
<u>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u>
Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.
Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
<u>Conditions particulières les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u>
Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.
Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
<u>Matériels électriques présentant des risques de contact direct :</u>
Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
<u>Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage :</u>
Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
<u>Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives :</u>
Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.
<u>Piscine privée ou bassin de fontaine :</u>
Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.
Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Informations complémentaires :

Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique :

L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique...) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.

Socles de prise de courant de type à obturateurs :

L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.

Socles de prise de courant de type à puits (15mm minimum) :

La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.

10 IDENTIFICATION DES PARTIES DU BIEN (PIECES ET EMBLEMES) N'AYANT PU ETRE VISITEES ET JUSTIFICATION :

Néant

11 DATE, SIGNATURE ET CACHET

Dates de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le **06/07/2022**

Date de fin de validité : **05/07/2025**

Etat rédigé à **SOUMOULOU** Le **06/07/2022**

Nom : **LASSEBIE** Prénom : **Anthony**



ANNEXE 1 – OBSERVATIONS

LISTE DES ANOMALIES COMPENSEES

Néant

ANNEXE 2 – PHOTO(S) DES ANOMALIES

Point de contrôle N° B.2.3.1 h)



<u>Description :</u>	Au moins un dispositif de protection différentielle ne fonctionne pas pour son seuil de déclenchement.
<u>Observation(s)</u>	Remplacer le dispositif de protection différentiel
<u>Localisation :</u>	Cuisine

Point de contrôle N° B.3.3.1 d)



<u>Description :</u>	La valeur de la résistance de la PRISE DE TERRE n'est pas adaptée au courant différentiel résiduel (sensibilité) du ou des dispositifs différentiels protégeant l'ensemble de l'installation électrique.
<u>Observation(s)</u>	Remplacer la prise de terre ou le(s) dispositif(s) différentiel(s) inadapté(s)
<u>Localisation :</u>	Logement

Point de contrôle N° B.3.3.6 a1)



<u>Description :</u>	Au moins un socle de prise de courant ne comporte pas de broche de terre.
<u>Observation(s)</u>	Des socles de prises de courant ne comportent pas une broche reliée à la terre. Mettre en place un dispositif différentiel 30 mA protégeant l'ensemble de l'installation à titre de mesure compensatoire.
<u>Localisation :</u>	Chambre n°3, Salle de bains/WC

Point de contrôle N° B.3.3.6 a1)



<u>Description :</u>	Au moins un socle de prise de courant ne comporte pas de broche de terre.
<u>Observation(s)</u>	Des socles de prises de courant ne comportent pas une broche reliée à la terre. Mettre en place un dispositif différentiel 30 mA protégeant l'ensemble de l'installation à titre de mesure compensatoire.
<u>Localisation :</u>	Chambre n°3, Salle de bains/WC

Point de contrôle N° B.3.3.6 a2)



<u>Description :</u>	Au moins un socle de prise de courant comporte une broche de terre non reliée à la terre.
<u>Observation(s)</u>	Certains socles de prises de courant comportent une broche de terre mais leur connexion n'est pas effective. Mettre en place un dispositif différentiel 30 mA protégeant l'ensemble de l'installation à titre de mesure compensatoire.
<u>Localisation :</u>	Ensemble du logement

Point de contrôle N° B.3.3.6 a3)



<u>Description :</u>	Au moins un CIRCUIT (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre.
<u>Observation(s)</u>	Certains circuits ne sont pas reliés à la terre. Mettre en place un dispositif différentiel 30 mA protégeant l'ensemble de l'installation à titre de mesure compensatoire.
<u>Localisation :</u>	Ensemble du logement

Etat de l'installation intérieure d'électricité

Point de contrôle N° B.3.3.10 a)



<u>Description :</u>	Au moins un socle de prise de courant placé à l'extérieur n'est pas protégé par un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.
<u>Observation(s)</u>	Prévoir d'installer un tableau électrique avec un Dispositif Différentiel Résiduel Haute Sensibilité (DDR-HS 30mA) afin de protéger les socles de prises de courant placés à l'extérieur.
<u>Localisation :</u>	Logement

Point de contrôle N° B.4.3 b)



<u>Description :</u>	Le type d'au moins un FUSIBLE ou un DISJONCTEUR n'est plus autorisé (fusible à tabatière, à broches rechargeables, COUPE-CIRCUIT A FUSIBLE de type industriel, DISJONCTEUR réglable en courant protégeant des CIRCUITS terminaux).
<u>Observation(s)</u>	Ce type de fusibles à tabatière, à broches, industriel, à bascule de premières générations, etc, n'est plus conforme.
<u>Localisation :</u>	Ensemble du logement

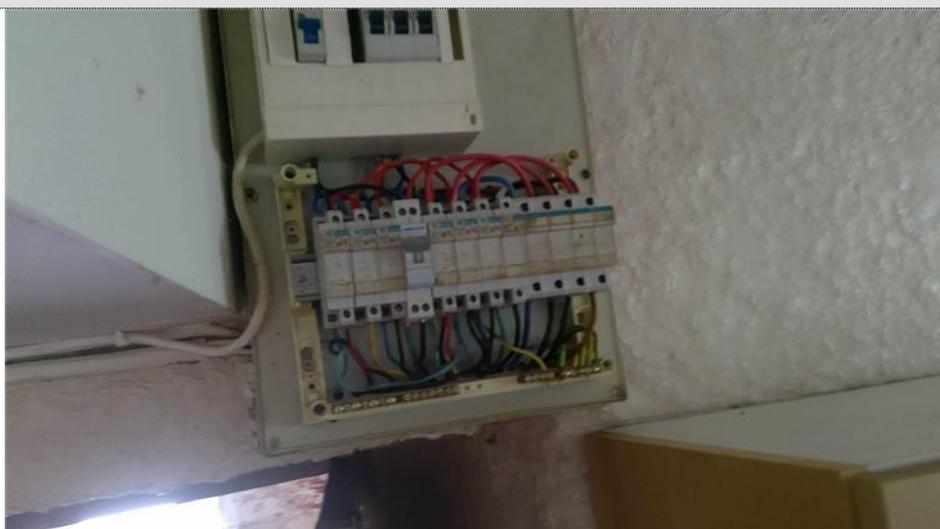
Etat de l'installation intérieure d'électricité

Point de contrôle N° B.4.3 b)



<u>Description :</u>	Le type d'au moins un FUSIBLE ou un DISJONCTEUR n'est plus autorisé (fusible à tabatière, à broches rechargeables, COUPE-CIRCUIT A FUSIBLE de type industriel, DISJONCTEUR réglable en courant protégeant des CIRCUITS terminaux).
<u>Observation(s)</u>	Ce type de fusibles à tabatière, à broches, industriel, à bascule de premières générations, etc, n'est plus conforme.
<u>Localisation :</u>	Ensemble du logement

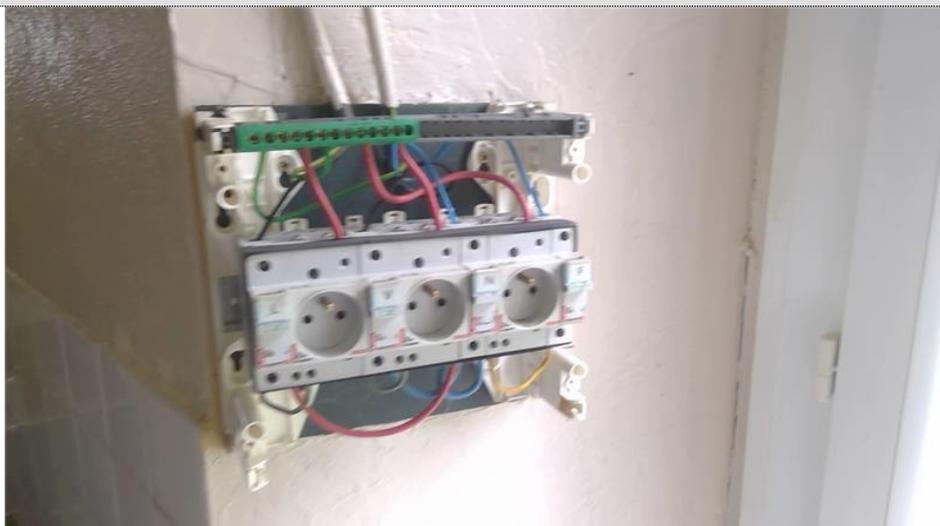
Point de contrôle N° B.4.3 e)



<u>Description :</u>	Le courant assigné (calibre) de la protection contre les surcharges et courts-circuits d'au moins un CIRCUIT n'est pas adapté à la section des CONDUCTEURS correspondants.
<u>Observation(s)</u>	Prévoir de mettre tous les dispositifs de protection contre les surintensités en conformité (calibre adapté à la section des conducteurs correspondants)
<u>Localisation :</u>	Cuisine, Buanderie

Etat de l'installation intérieure d'électricité

Point de contrôle N° B.4.3 e)



<u>Description :</u>	Le courant assigné (calibre) de la protection contre les surcharges et courts-circuits d'au moins un CIRCUIT n'est pas adapté à la section des CONDUCTEURS correspondants.
<u>Observation(s)</u>	Prévoir de mettre tous les dispositifs de protection contre les surintensités en conformité (calibre adapté à la section des conducteurs correspondants)
<u>Localisation :</u>	Cuisine, Buanderie

Point de contrôle N° B.6.3.1 a)



<u>Description :</u>	Local contenant une baignoire ou une douche : l'installation électrique ne répond pas aux prescriptions particulières appliquées à ce local (adéquation entre l'emplacement où est installé le MATERIEL ELECTRIQUE et les caractéristiques de ce dernier – respect des règles de protection contre les chocs électriques liées aux zones).
<u>Observation(s)</u>	Prévoir de faire mettre en conformité les appareillages électriques de la salle de bains, en fonction des volumes ou zones de sécurité. Ou Les appareillages de type prises, interrupteurs et luminaires doivent être situés hors des volumes de sécurités spécifiques aux salles de bains, sauf à installer des matériels adaptés, accompagnés d'un disjoncteur différentiel de 30 mA.
<u>Localisation :</u>	Salle de bains/WC

Etat de l'installation intérieure d'électricité

Point de contrôle N° B.7.3 a)

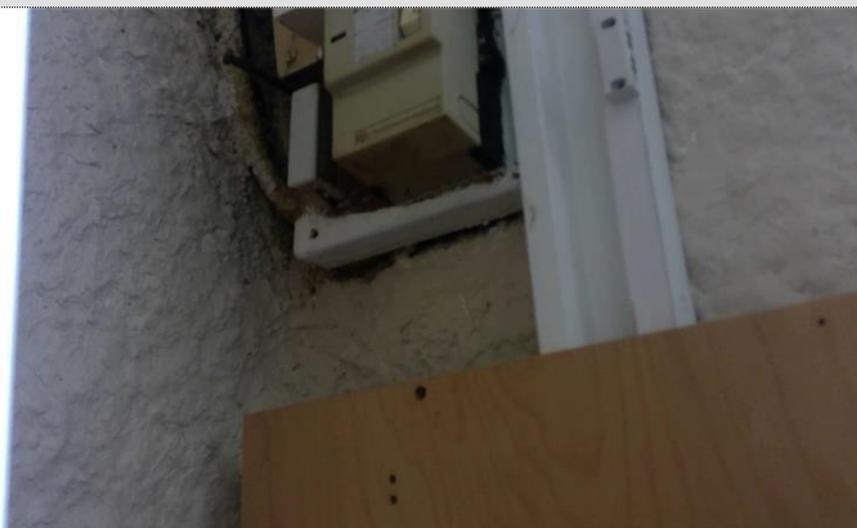


Description : L'ENVELOPPE d'au moins un matériel est manquante ou détériorée.

Observation(s) Un appareillage est détérioré.

Localisation : Cuisine

Point de contrôle N° B.7.3 a)



Description : L'ENVELOPPE d'au moins un matériel est manquante ou détériorée.

Observation(s) Un appareillage est détérioré.

Localisation : Cuisine

Point de contrôle N° B.7.3 d)



<u>Description :</u>	L'installation électrique comporte au moins une CONNEXION avec une partie active nue sous tension accessible.
<u>Observation(s)</u>	Les dispositifs de connexion (type dominos, bornes, etc...) doivent être placés dans des boîtes de connexion équipées de leur capot d'obturation.
<u>Localisation :</u>	Appentis n°1

Point de contrôle N° B.8.3 a)



<u>Description :</u>	L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE vétuste.
<u>Observation(s)</u>	Il s'agit des prises de courant ou des interrupteurs comportant un système de protection par fusible intégré, des fusibles à broches, des éléments métalliques contenant des conducteurs (conduits, boîtes de connexion) etc, et, plus généralement de tout matériel ancien devenu obsolète. Ces matériels sont considérés comme vétuste en raison de leur usure due au vieillissement de leurs constituants.
<u>Localisation :</u>	Ensemble du logement + Combles

Point de contrôle N° B.8.3 a)



<u>Description :</u>	L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE vétuste.
<u>Observation(s)</u>	Il s'agit des prises de courant ou des interrupteurs comportant un système de protection par fusible intégré, des fusibles à broches, des éléments métalliques contenant des conducteurs (conduits, boîtes de connexion) etc, et, plus généralement de tout matériel ancien devenu obsolète. Ces matériels sont considérés comme vétuste en raison de leur usure due au vieillissement de leurs constituants.
<u>Localisation :</u>	Ensemble du logement + Combles

Point de contrôle N° B.8.3 a)



<u>Description :</u>	L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE vétuste.
<u>Observation(s)</u>	Il s'agit des prises de courant ou des interrupteurs comportant un système de protection par fusible intégré, des fusibles à broches, des éléments métalliques contenant des conducteurs (conduits, boîtes de connexion) etc, et, plus généralement de tout matériel ancien devenu obsolète. Ces matériels sont considérés comme vétuste en raison de leur usure due au vieillissement de leurs constituants.
<u>Localisation :</u>	Ensemble du logement + Combles

Point de contrôle N° B.8.3 a)



<u>Description :</u>	L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE vétuste.
<u>Observation(s)</u>	Il s'agit de tout matériel ancien devenu obsolète. Ces matériels sont considérés comme vétuste en raison de leur usure due au vieillissement de leurs constituants.
<u>Localisation :</u>	Atelier n°1 , Placard sous escalier/WC

Point de contrôle N° B.8.3 a)



<u>Description :</u>	L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE vétuste.
<u>Observation(s)</u>	Il s'agit de tout matériel ancien devenu obsolète. Ces matériels sont considérés comme vétuste en raison de leur usure due au vieillissement de leurs constituants.
<u>Localisation :</u>	Atelier n°1 , Placard sous escalier/WC

Point de contrôle N° B.8.3 a)



Description : L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE vétuste.

Observation(s) Douille métallique simple sans contact de mise à la terre.

Localisation : Local

Point de contrôle N° B.8.3 b)

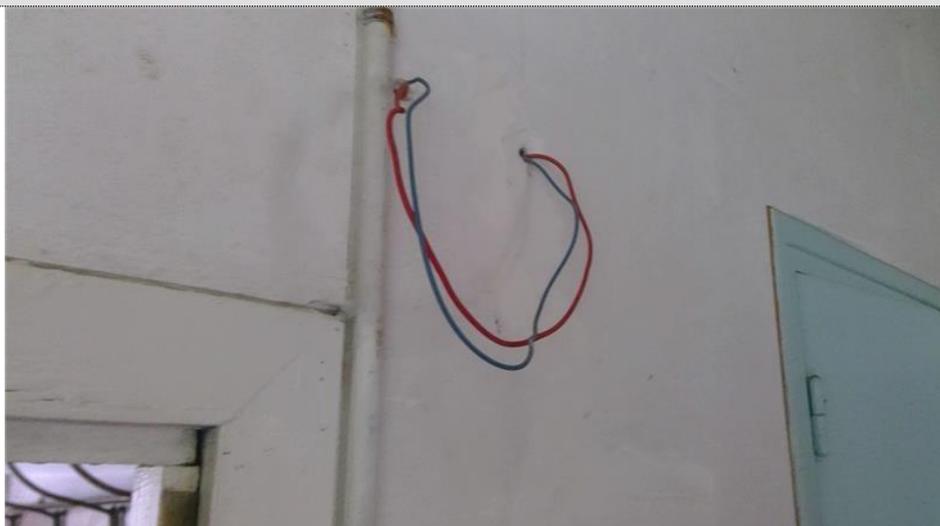


Description : L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE inadapté à l'usage.

Observation(s) Procéder au remplacement du matériel inadapté à l'usage auquel il est destiné (douilles de chantier)

Localisation : Combles

Point de contrôle N° B.8.3 e)

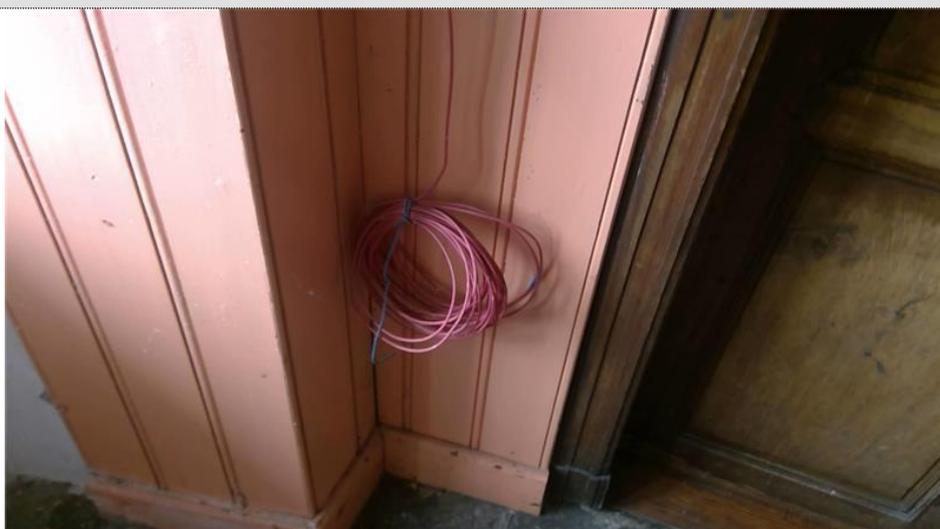


Description : Au moins un CONDUCTEUR isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte, une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le MATERIEL ELECTRIQUE qu'il alimente.

Observation(s) Les conducteurs doivent être isolés mécaniquement par un conduit, une goulotte ou une plinthe jusqu'à leur entrée dans la pénétration dans l'appareil électrique.

Localisation : Atelier n°1, Entrée/couloir, Palier n°1

Point de contrôle N° B.8.3 e)



Description : Au moins un CONDUCTEUR isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte, une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le MATERIEL ELECTRIQUE qu'il alimente.

Observation(s) Les conducteurs doivent être isolés mécaniquement par un conduit, une goulotte ou une plinthe jusqu'à leur entrée dans la pénétration dans l'appareil électrique.

Localisation : Atelier n°1, Entrée/couloir, Palier n°1

Point de contrôle N° B.8.3 e)



<u>Description :</u>	Au moins un CONDUCTEUR isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte, une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le MATERIEL ELECTRIQUE qu'il alimente.
<u>Observation(s)</u>	Les conducteurs doivent être isolés mécaniquement par un conduit, une goulotte ou une plinthe jusqu'à leur entrée dans la pénétration dans l'appareil électrique.
<u>Localisation :</u>	Atelier n°1, Entrée/couloir, Palier n°1

CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP										
<p>Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité.</p> <p>Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).</p> <p>Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)</p> <p>Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière).</p> <p>La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.</p> <p>Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie</p>										
B Objet du CREP										
<input checked="" type="checkbox"/> Les parties privatives <input type="checkbox"/> Occupées Par des enfants mineurs : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Nombre d'enfants de moins de 6 ans :					<input checked="" type="checkbox"/> Avant la vente <input type="checkbox"/> Ou avant la mise en location					
<input type="checkbox"/> Ou les parties communes d'un immeuble					<input type="checkbox"/> Avant travaux					
C Adresse du bien					D Propriétaire					
16 chemin de Meyracq 64530 PONTACQ					Nom : Monsieur DE SAINT PASTOU Adresse :					
E Commanditaire de la mission										
Nom : Monsieur DE SAINT PASTOU Qualité :					Adresse :					
F L'appareil à fluorescence X										
Nom du fabricant de l'appareil : Thermo Scientific NITON Modèle de l'appareil : XLp 300AW N° de série : 10050					Nature du radionucléide : Cd - 109 Date du dernier chargement de la source : 22/02/2022 Activité de la source à cette date : 850 MBq					
G Dates et validité du constat										
N° Constat : DE SAINT PASTOU 71037 06.07.22 P Date du constat : 06/07/2022					Date du rapport : 06/07/2022 Date limite de validité : 05/07/2023					
H Conclusion										
Classement des unités de diagnostic :										
Total	Non mesurées		Classe 0		Classe 1		Classe 2		Classe 3	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
688	38	5,52 %	533	77,47 %	0	0,00 %	117	17,01 %	0	0,00 %
Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence										
Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.										
I Auteur du constat										
Signature 			Cabinet : CABINET BARRERE Nom du responsable : BARRERE Gerald Nom du diagnostiqueur : LASSEBIE Anthony Organisme d'assurance : AXA france IARD Police : 10729879904							

SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP	1
OBJET DU CREP	1
ADRESSE DU BIEN	1
PROPRIETAIRE	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT	1
CONCLUSION	1
AUTEUR DU CONSTAT	1
RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES	3
ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB	3
- ARTICLES L. 1334-5 A L. 1334-10 ET R. 1334-10 A R. 1334-12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE	3
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION	3
L'AUTEUR DU CONSTAT	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION	3
OCCUPATION DU BIEN	3
LISTE DES LOCAUX VISITES	4
LISTE DES LOCAUX NON VISITES	4
METHODOLOGIE EMPLOYEE	4
VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X	5
STRATEGIE DE MESURAGE	5
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	5
PRESENTATION DES RESULTATS	5
CROQUIS	7
RESULTATS DES MESURES	10
COMMENTAIRES	42
LES SITUATIONS DE RISQUE	42
TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE	43
OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES	43
ANNEXES	44
NOTICE D'INFORMATION	44

1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES
Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb
- Articles L. 1334-5 à L. 1334-10 et R. 1334-10 à R. 1334-12 du code de la santé publique

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'auteur du constat

Nom et prénom de l'auteur du constat : LASSEBIE Anthony	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : I.CERT, Batiment G - Parc EDONIA Rue de la Terre Victoria 35760 SAINT-GRÉGOIRE Numéro de Certification de qualification : CPDI4628 Date d'obtention : 22/12/2017
---	---

2.2 Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)

Autorisation ASN (DGSNR) : T640310 Nom du titulaire : CABINET BARRERE	Date d'autorisation : 07/06/2018 Expire-le : 06/06/2023
--	--

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) :

2.3 Etalonnage de l'appareil

Fabriquant de l'étalon : Thermo Scientific NITON N° NIST de l'étalon : XXX	Concentration : 1,04 mg/cm² Incertitude : 0,06 mg/cm²
---	--

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm²)
En début du CREP	1	06/07/2022	1,01
En fin du CREP	1186	06/07/2022	1,03
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil. En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire : NC Nom du contact : NC	Coordonnées : NC
--	-------------------------

2.5 Description de l'ensemble immobilier

Année de construction : 1620 Nombre de bâtiments : 1	Nombre de cages d'escalier : 2 Nombre de niveaux : 3
---	---

2.6 Le bien objet de la mission

Adresse : 16 chemin de Meyracq 64530 PONTACQ Type : Maison individuelle Nombre de Pièces : Référence Cadastre : NC	Bâtiment : Entrée/cage n° : Etage : Situation sur palier : Destination du bâtiment : Habitation individuelles (Maisons)
--	---

2.7 Occupation du bien

L'occupant est <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input checked="" type="checkbox"/> Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :
---	---

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

2.8 Liste des locaux visites		
N°	Local	Etage
1	Séjour n°1	RDC
2	Cuisine	RDC
3	Dégagement n°1	RDC
4	Buanderie	RDC
5	Salle à manger	RDC
6	Entrée/couloir	RDC
7	Chaufferie	RDC
8	Dégagement n°2	RDC
9	Cave	RDC
10	Cage d'escalier	RDC
11	Placard sous escalier/WC	RDC
12	Salon n°1	RDC
13	Séjour n°2	RDC
14	Palier n°1	1er
15	Chambre n°1	1er
16	Placard	1er
17	Salle de bains	1er
18	Chambre n°2	1er
19	Salle d'eau/WC	1er
20	Bureau n°1	1er
21	Bureau n°2	1er
22	Palier n°2	1er
23	Salon n°2	1er
24	Chambre n°3	1er
25	Dressing	1er
26	Salle de bains/WC n°1	1er
27	Remise	RDC-1er
28	Local	RDC-1er
29	Palier n°3	2ème
30	Chambre n°4	2ème
31	Salle de bains/WC n°2	2ème
32	Atelier n°1	Annexe
33	Combles Atelier	Annexe

2.9 Liste des locaux non visites	
Néant, tous les locaux ont été visités.	

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE	
<p>La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb</p> <p>Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².</p> <p>Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).</p>	

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm²

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Classement des unités de diagnostic:

Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
< Seuil		0
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

5 CROQUIS

Croquis N°1



Constat des Risques d'Exposition au Plomb

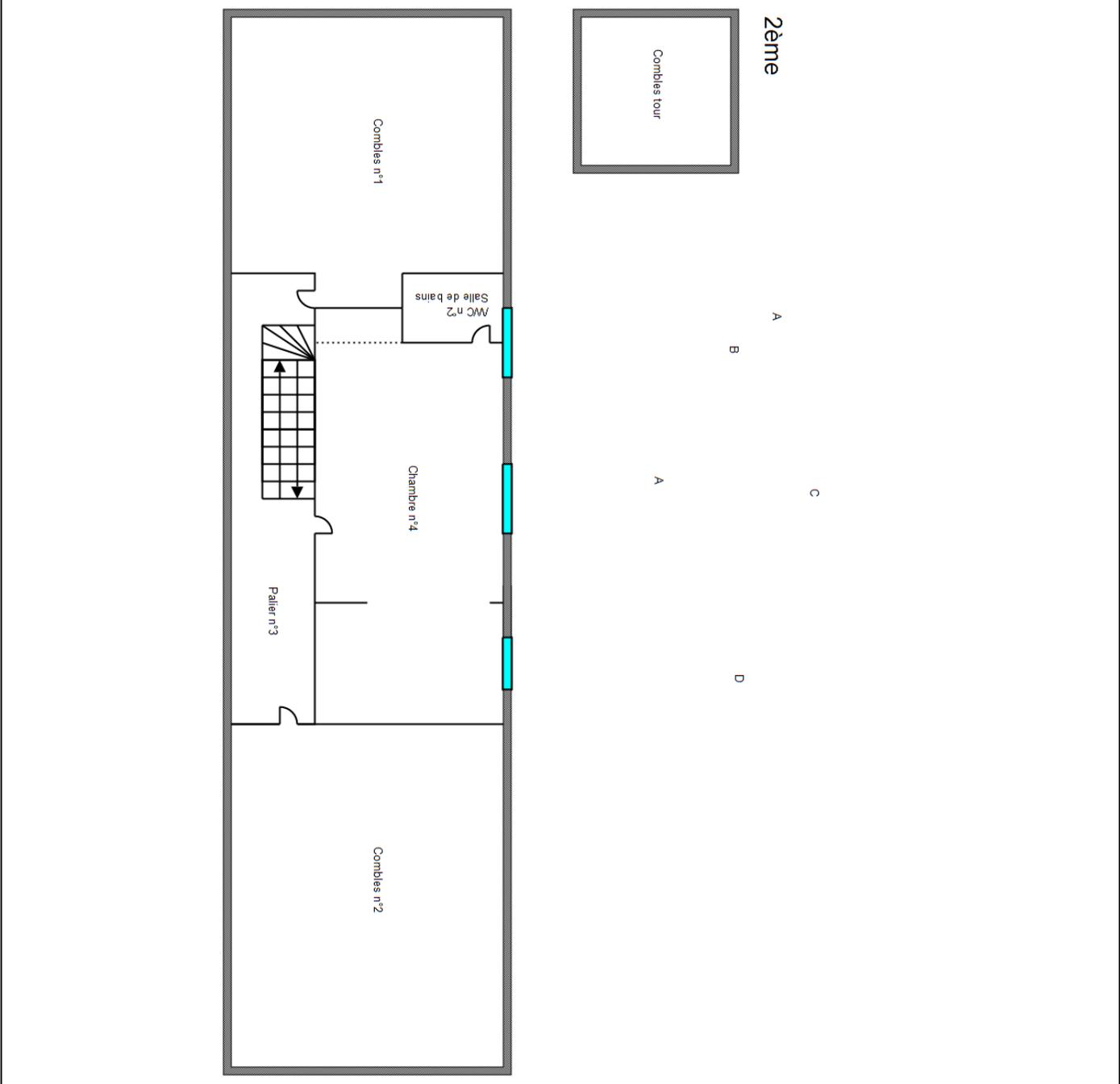
Croquis N°2

1er



Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Croquis N°3



Constat des Risques d'Exposition au Plomb

6 RESULTATS DES MESURES

Local : Atelier n°1 (Annexe)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1130	A	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,47	0	
1131					BD	EU		0,6		
1144	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,36	0	
1145					BD	EU		0,11		
1138	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,5	0	
1139					BD	EU		0,14		
1142	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
1143					BD	EU		0,5		
1140	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,69	0	
1141					BD	EU		0,25		
1152	B	Fenêtre n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
1153					BD	EU		0,45		
1160	B	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,08	0	
1161					BD	EU		0,25		
1158	B	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,11	0	
1159					BD	EU		0,13		
1154	B	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,39	0	
1155					BD	EU		0,14		
1156	B	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
1157					BD	EU		0,25		
1132	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,49	0	
1133					BD	EU		0,12		
1162	B	Tableau n°1	Pierres	Peinture	C	EU		0,11	0	
1163					BD	EU		0,12		
1150	B	Volets n°1 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
1151					BD	EU		0,11		
1134	C	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,53	0	
1135					BD	EU		0,11		
1164	D	Fenêtre n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
1165					BD	EU		0,17		
1172	D	Fenêtre n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
1173					BD	EU		0,33		
1170	D	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,14	0	
1171					BD	EU		0,08		
1166	D	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,38	0	
1167					BD	EU		0,62		
1168	D	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,14	0	
1169					BD	EU		0,42		
1136	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,63	0	
1137					BD	EU		0,09		
1174	D	Tableau n°2	Pierres	Peinture	C	EU		0,29	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1175					BD	EU		0,13		
1148	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,58	0	
1149					BD	EU		0,13		
1176	Toutes zones	Ensemble des balustres	Bois	Peinture	C	EU		0,49	0	
1177					BD	EU		0,58		
1178	Toutes zones	Ensemble des contre-marches	Bois	Peinture	C	EU		0,36	0	
1179					BD	EU		0,25		
1180	Toutes zones	Ensemble des marches	Bois	Peinture	C	EU		0,44	0	
1181					BD	EU		0,67		
1182	Toutes zones	Limon	Bois	Peinture	C	EU		0,16	0	
1183					BD	EU		0,53		
1184	Toutes zones	Main-courante	Bois	Peinture	C	EU		0,5	0	
1185					BD	EU		0,11		
1146	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,21	0	
1147					BD	EU		0,28		
Nombre total d'unités de diagnostic			28	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Séjour n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
30	A	Fenêtre n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,38	2	
35	A	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,79	2	
33	A	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,27	0	
34					BD	EU		0,52		
31	A	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,26	2	
32	A	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,79	2	
24	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,06	0	
25					BD	EU		0,14		
16	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
17					BD	EU		0,34		
8	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
9					BD	EU		0,49		
14	A	Porte Embrasure	Cailloux maçonnés		C	EU		0,32	0	
15					BD	EU		0,13		
12	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,43	0	
13					BD	EU		0,61		
10	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,16	0	
11					BD	EU		0,15		
36	A	Tableau n°1	Pierres	Peinture	C	EU		0,55	0	
37					BD	EU		0,12		
28	A	Volets n°1 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,38	0	
29					BD	EU		0,13		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
26	B	Linteau n°1	Bois	Peinture	C	EU		0,67	0	
27					BD	EU		0,19		
2	B	Mur	Briques	Tapisserie	C	EU		0,61	0	
3					BD	EU		0,43		
4	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,09	0	
5					BD	EU		0,06		
50	D	Fenêtre n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,36	0	
51					BD	EU		0,58		
58	D	Fenêtre n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
59					BD	EU		0,44		
56	D	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,12	0	
57					BD	EU		0,66		
52	D	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,27	0	
53					BD	EU		0,06		
54	D	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
55					BD	EU		0,09		
6	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,53	0	
7					BD	EU		0,12		
60	D	Tableau n°2	Pierres	Peinture	C	EU		0,54	0	
61					BD	EU		0,12		
48	D	Volets n°2 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,28	0	
49					BD	EU		0,13		
20	Plafond	Plafond	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,04	0	
21					BD	EU		0,14		
22	Sol	Plancher		Carrelage	C	EU		0,22	0	
23					BD	EU		0,12		
38	Toutes zones	Ensemble des balustres	Bois	Peinture	C	EU		0,27	0	
39					BD	EU		0,13		
40	Toutes zones	Ensemble des contre-marches	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
41					BD	EU		0,13		
42	Toutes zones	Ensemble des marches	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
43					BD	EU		0,14		
44	Toutes zones	Limon	Bois	Peinture	C	EU		0,49	0	
45					BD	EU		0,05		
46	Toutes zones	Main-courante	Bois	Peinture	C	EU		0,14	0	
47					BD	EU		0,13		
18	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,26	0	
19					BD	EU		0,12		
Nombre total d'unités de diagnostic			32	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Cuisine (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
62	A	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,4	0	
63					BD	EU		0,11		
74	A	Porte n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,07	0	
75					BD	EU		0,14		
66	A	Porte n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,5	0	
67					BD	EU		0,09		
72	A	Porte n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,38	0	
73					BD	EU		0,44		
70	A	Porte n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,64	0	
71					BD	EU		0,36		
68	A	Porte n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,27	0	
69					BD	EU		0,67		
	B	Fenêtre Bâti	PVC							PVC
84	B	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,11	0	
85					BD	EU		0,13		
	B	Fenêtre Ouvrant extérieur	PVC							PVC
	B	Fenêtre Ouvrant intérieur	PVC							PVC
	B	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
80	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,14	0	
81					BD	EU		0,32		
86	B	Tableau	Pierres	Peinture	C	EU		0,13	0	
87					BD	EU		0,36		
88	C	Linteau	Bois		C	EU		0,08	0	
89					BD	EU		0,22		
	C	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
82	C	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,58	0	
83					BD	EU		0,2		
64	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,43	0	
65					BD	EU		0,38		
90	D	Porte n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
91					BD	EU		0,13		
96	D	Porte n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,55	0	
97					BD	EU		0,11		
92	D	Porte n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,14	0	
93					BD	EU		0,12		
94	D	Porte n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,42	0	
95					BD	EU		0,13		
98	D	Porte n°3 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,62	0	
99					BD	EU		0,15		
76	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,54	0	
77					BD	EU		0,29		
78	Sol	Plancher		Carrelage	C	EU		0,39	0	
79					BD	EU		0,14		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Nombre total d'unités de diagnostic	24	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %
-------------------------------------	----	-----------------------------	---	---------------	--------

Local : Dégagement n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
100	A	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,59	0	
101					BD	EU		0,13		
108	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,14	0	
109					BD	EU		0,12		
102	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,11	0	
103					BD	EU		0,64		
104	C	Mur	Lames de bois	Peinture	C	EU		0,3	0	
105					BD	EU		0,14		
106	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,24	0	
107					BD	EU		0,12		
110	Plafond	Plafond	Solivage bois + Lames de bois	Peinture	C	EU		0,59	0	
111					BD	EU		0,54		
112	Sol	Plancher	Parquet bois	Carrelage	C	EU		0,31	0	
113					BD	EU		0,13		

Nombre total d'unités de diagnostic	7	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %
-------------------------------------	---	-----------------------------	---	---------------	--------

Local : Buanderie (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
114	A	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,46	0	
115					BD	EU		0,26		
126	A	Porte n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,37	0	
127					BD	EU		0,56		
122	A	Porte n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,05	0	
123					BD	EU		0,09		
124	A	Porte n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,13	0	
125					BD	EU		0,11		
	A	Porte n°1 Ouvrant extérieur	PVC	Peinture						PVC
	A	Porte n°1 Ouvrant intérieur	PVC	Peinture						PVC
	B	Fenêtre n°1 Bâti	PVC							PVC
132	B	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,11	0	
133					BD	EU		0,28		
	B	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	PVC							PVC
	B	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	PVC							PVC
	B	Fenêtre n°2 Bâti	PVC							PVC
138	B	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,13	0	
139					BD	EU		0,11		
	B	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur	PVC							PVC

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	B	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur	PVC							PVC
136	B	Fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,65	0	
137					BD	EU		0,13		
	B	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
116	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,28	0	
117					BD	EU		0,25		
134	B	Tableau n°1	Pierres	Peinture	C	EU		0,49	0	
135					BD	EU		0,09		
140	B	Tableau n°2	Pierres	Peinture	C	EU		0,13	0	
141					BD	EU		0,12		
118	C	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,44	0	
119					BD	EU		0,34		
142	C	Porte n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,38	0	
143					BD	EU		0,25		
148	C	Porte n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,44	0	
149					BD	EU		0,2		
144	C	Porte n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,67	0	
145					BD	EU		0,26		
146	C	Porte n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,65	0	
147					BD	EU		0,13		
120	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,46	0	
121					BD	EU		0,18		
128	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,06	0	
129					BD	EU		0,13		
130	Sol	Plancher		Carrelage	C	EU		0,51	0	
131					BD	EU		0,12		
Nombre total d'unités de diagnostic			27	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle à manger (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
192	A	Linteau	Bois	Peinture	C	EU		0,14	0	
193					BD	EU		0,47		
150	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,12	0	
151					BD	EU		0,35		
166	A	Porte n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
167					BD	EU		0,07		
158	A	Porte n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
159					BD	EU		0,59		
164	A	Porte n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,4	0	
165					BD	EU		0,12		
162	A	Porte n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
163					BD	EU		0,08		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
160	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,11	0		
161						BD	EU	0,11			
152	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU	0,38	0			
153					BD	EU	0,32				
194	B	Porte n°2	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,16	0		
195						BD	EU	0,13			
200	B	Porte n°2	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,59	0		
201						BD	EU	0,08			
196	B	Porte n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,14	0		
197						BD	EU	0,2			
198	B	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,45	0		
199						BD	EU	0,43			
154	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU	0,11	0			
155					BD	EU	0,45				
202	C	Porte n°3	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Usure	11,47	2	
203						BD	EU	Usure	12,13		
204	C	Porte n°4	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,15	0		
205						BD	EU	0,14			
210	C	Porte n°4	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,31	0		
211						BD	EU	0,34			
206	C	Porte n°4	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,28	0		
207						BD	EU	0,38			
208	C	Porte n°4	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,14	0		
209						BD	EU	0,25			
174	D	Fenêtre n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,37	2	
178	D	Fenêtre n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,82	2	
177	D	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Usure	12,16	2	
175	D	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,08	2	
176	D	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13	2	
183	D	Fenêtre n°2	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,03	2	
187	D	Fenêtre n°2	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,31	2	
186	D	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Usure	10,92	2	
184	D	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,51	2	
185	D	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,94	2	
190	D	Garde-corps n°1		Métal	Peinture	C	EU	Usure	12,64	2	
191	D	Garde-corps n°2		Métal	Peinture	C	EU	Usure	11,9	2	
156	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU	0,13	0			
157					BD	EU	0,67				
179	D	Tableau n°1	Pierres	Peinture	C	EU	0,45	0			
180					BD	EU	0,38				
188	D	Tableau n°2	Pierres	Peinture	C	EU	0,46	0			
189					BD	EU	0,11				

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
172	D	Volets n°1 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,35	0	
173					BD	EU		0,11		
181	D	Volets n°2 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
182					BD	EU		0,12		
168	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,68	0	
169					BD	EU		0,41		
170	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,65	0	
171					BD	EU		0,35		
	Toutes zones	Soubassement	Panneaux de bois	Peinture						Elément postérieur à 1949
Nombre total d'unités de diagnostic			38	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Entrée/couloir (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
222	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,13	0	
223					BD	EU		0,39		
220	A	Porte n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,14	0	
221					BD	EU		0,65		
212	A	Porte n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
213					BD	EU		0,12		
218	A	Porte n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,59	0	
219					BD	EU		0,58		
216	A	Porte n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,29	0	
217					BD	EU		0,07		
214	A	Porte n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,43	0	
215					BD	EU		0,62		
224	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,65	0	
225					BD	EU		0,18		
226	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,25	0	
227					BD	EU		0,05		
238	C	Porte n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,39	2	
241	C	Porte n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,73	2	
239	C	Porte n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,06	2	
240	C	Porte n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,47	2	
228	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,49	0	
229					BD	EU		0,28		
230	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,6	0	
231					BD	EU		0,14		
232	Sol	Plancher		Dalles en pierres	C	EU		0,13	0	
233					BD	EU		0,23		
234	Toutes	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,42	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
235	zones				BD	EU		0,48		
236	Toutes zones	Soubassement	Lambris bois	Peinture	C	EU		0,52	0	
237					BD	EU		0,64		
Nombre total d'unités de diagnostic			17		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Chauffage (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
248	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,64	2	
249	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,71	2	
250	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,11	0	
251					BD	EU		0,54		
252	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
253					BD	EU		0,62		
254	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,34	0	
255					BD	EU		0,55		
242	A, B, C, D	Murs	Béton		C	EU		0,3	0	
243					BD	EU		0,67		
244	Plafond	Plafond	Béton		C	EU		0,1	0	
245					BD	EU		0,14		
246	Porte	Porte(s) n°1	Bois		C	EU		0,11	0	
247					BD	EU		0,24		
Nombre total d'unités de diagnostic			8		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Dégagement n°2 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
256	A	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,22	0	
257					BD	EU		0,12		
268	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
269					BD	EU		0,12		
274	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,5	0	
275					BD	EU		0,13		
270	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,69	0	
271					BD	EU		0,34		
272	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,4	0	
273					BD	EU		0,11		
276	B	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,14	0	
277					BD	EU		0,69		
284	B	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,32	0	
285					BD	EU		0,14		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
282	B	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,13	0	
283						BD	EU		0,11		
278	B	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
279						BD	EU		0,13		
280	B	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,52	0	
281						BD	EU		0,07		
258	B	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,35	0	
259						BD	EU		0,6		
286	B	Tableau		Pierres	Peinture	C	EU		0,24	0	
287						BD	EU		0,67		
260	C	Mur		Lames de bois	Peinture	C	EU		0,21	0	
261						BD	EU		0,12		
262	D	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,57	0	
263						BD	EU		0,24		
264	Plafond	Plafond		Solivage bois + Lames de bois	Peinture	C	EU		0,48	0	
265						BD	EU		0,14		
266	Sol	Plancher		Parquet bois	Carrelage	C	EU		0,12	0	
267						BD	EU		0,27		
Nombre total d'unités de diagnostic				16	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cave (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
288	A	Mur		Lames de bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
289						BD	EU		0,13		
296	A	Porte	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
297						BD	EU		0,32		
298	A	Porte	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,21	0	
299						BD	EU		0,32		
300	A	Porte	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
301						BD	EU		0,12		
302	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
303						BD	EU		0,14		
306	B	Fenêtre	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,18	0	
307						BD	EU		0,32		
308	B	Fenêtre	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,16	0	
309						BD	EU		0,39		
310	B	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,45	0	
311						BD	EU		0,57		
312	B	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,35	0	
313						BD	EU		0,43		
314	B	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
315						BD	EU		0,18		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
290	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,1	0	
291					BD	EU		0,52		
304	B	Tableau	Pierres	Peinture	C	EU		0,59	0	
305					BD	EU		0,12		
292	C	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,7	0	
293					BD	EU		0,41		
294	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,07	0	
295					BD	EU		0,62		
316	Plafond	Plafond	Solivage bois + Lames de bois		C	EU		0,13	0	
317					BD	EU		0,13		
	Sol	Plancher	Terre battue							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			16	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cage d'escalier (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
328	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,68	0	
329					BD	EU		0,13		
336	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,14	0	
337					BD	EU		0,13		
338	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,15	0	
339					BD	EU		0,55		
340	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,14	0	
341					BD	EU		0,13		
342	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,55	0	
343					BD	EU		0,41		
330	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,07	0	
331					BD	EU		0,12		
332	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,52	0	
333					BD	EU		0,54		
354	D	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,05	2	
359	D	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,78	2	
357	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,54	0	
358					BD	EU		0,11		
355	D	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,56	2	
356	D	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,19	2	
334	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,09	0	
335					BD	EU		0,68		
360	D	Tableau	Pierres	Peinture	C	EU		0,36	0	
361					BD	EU		0,17		
352	D	Volets Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,4	0	
353					BD	EU		0,12		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
344	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,57	0	
345					BD	EU		0,57		
346	Sol	Plancher		Dalles en pierres	C	EU		0,21	0	
347					BD	EU		0,31		
320	Toutes zones	Ensemble des balustres	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
321					BD	EU		0,18		
322	Toutes zones	Ensemble des contre-marches	Bois	Peinture	C	EU		0,55	0	
323					BD	EU		0,14		
324	Toutes zones	Ensemble des marches	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
325					BD	EU		0,21		
326	Toutes zones	Limon	Bois	Peinture	C	EU		0,68	0	
327					BD	EU		0,14		
318	Toutes zones	Main-courante	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
319					BD	EU		0,37		
348	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,33	0	
349					BD	EU		0,13		
350	Toutes zones	Soubassement	Lambris bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
351					BD	EU		0,09		
Nombre total d'unités de diagnostic			24	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Placard sous escalier/WC (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
362	A	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,32	0	
363					BD	EU		0,42		
376	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
377					BD	EU		0,45		
370	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,09	0	
371					BD	EU		0,12		
374	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,22	0	
375					BD	EU		0,04		
372	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,38	0	
373					BD	EU		0,48		
364	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,17	0	
365					BD	EU		0,19		
366	C	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,68	0	
367					BD	EU		0,28		
368	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,36	0	
369					BD	EU		0,62		
378	Plafond	Plafond	Solivage bois + Parquet bois	Peinture	C	EU		0,41	0	
379					BD	EU		0,13		
380	Sol	Plancher		Carrelage	C	EU		0,67	0	
381					BD	EU		0,18		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Nombre total d'unités de diagnostic	10	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %
-------------------------------------	----	-----------------------------	---	---------------	--------

Local : Salon n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
382	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,46	0	
383					BD	EU		0,2		
396	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,68	0	
397					BD	EU		0,11		
390	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,51	0	
391					BD	EU		0,69		
394	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,36	0	
395					BD	EU		0,12		
392	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,14	0	
393					BD	EU		0,37		
384	B	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,04	0	
385					BD	EU		0,42		
402	C	Cadre de cheminée	Bois	Peinture	C	EU		0,09	0	
403					BD	EU		0,13		
386	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,11	0	
387					BD	EU		0,12		
406	D	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,62	2	
411	D	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,44	2	
409	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,13	0	
410					BD	EU		0,12		
407	D	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	14,29	2	
408	D	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,73	2	
388	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,26	0	
389					BD	EU		0,14		
412	D	Tableau	Pierres	Peinture	C	EU		0,11	0	
413					BD	EU		0,7		
404	D	Volets Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,52	0	
405					BD	EU		0,4		
398	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,43	0	
399					BD	EU		0,12		
400	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,32	0	
401					BD	EU		0,31		
	Toutes zones	Soubassement	Panneaux de bois	Peinture						Elément postérieur à 1949
Nombre total d'unités de diagnostic		19		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : Séjour n°2 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
414	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,34	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
415					BD	EU		0,14		
422	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,42	0	
423					BD	EU		0,11		
424	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,49	0	
425					BD	EU		0,13		
426	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,06	0	
427					BD	EU		0,38		
428	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,15	0	
429					BD	EU		0,44		
416	B	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,51	0	
417					BD	EU		0,68		
430	C	Cadre de cheminée n°1	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
431					BD	EU		0,05		
456	C	Cadre de cheminée n°2	Plâtre	Marbre	C	EU		0,11	0	
457					BD	EU		0,56		
418	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,13	0	
419					BD	EU		0,22		
434	D	Fenêtre n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,02	2	
435	D	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,51	2	
436	D	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,41	0	
437					BD	EU		0,06		
438	D	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,47	2	
439	D	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,11	2	
448	D	Fenêtre n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,72	2	
449	D	Fenêtre n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,74	2	
450	D	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,49	0	
451					BD	EU		0,13		
452	D	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	14,75	2	
453	D	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,19	2	
420	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,11	0	
421					BD	EU		0,15		
432	D	Tableau n°1	Pierres	Peinture	C	EU		0,16	0	
433					BD	EU		0,4		
446	D	Tableau n°2	Pierres	Peinture	C	EU		0,11	0	
447					BD	EU		0,69		
440	D	Volets n°1 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,06	0	
441					BD	EU		0,59		
454	D	Volets n°2 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,09	0	
455					BD	EU		0,6		
442	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,62	0	
443					BD	EU		0,4		
444	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
445					BD	EU		0,52		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	Toutes zones	Soubassement	Panneaux de bois	Peinture						Elément postérieur à 1949
Nombre total d'unités de diagnostic			27	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Remise (RDC-1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
954	A	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,13	0	
955					BD	EU		0,12		
967	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,61	2	
962	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,14	2	
965	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,68	0	
966					BD	EU		0,12		
964	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,32	2	
963	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	14,45	2	
956	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,14	0	
957					BD	EU		0,05		
974	C	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,97	2	
979	C	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,01	2	
977	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,13	0	
978					BD	EU		0,12		
975	C	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,64	2	
976	C	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,74	2	
958	C	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,14	0	
959					BD	EU		0,13		
980	C	Tableau	Pierres	Peinture	C	EU		0,11	0	
981					BD	EU		0,56		
972	C	Volets Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,58	0	
973					BD	EU		0,28		
960	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,11	0	
961					BD	EU		0,12		
970	Plafond	Plafond	Solivage bois + Parquet bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
971					BD	EU		0,18		
968	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
969					BD	EU		0,56		
Nombre total d'unités de diagnostic			18	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Local (RDC-1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
982	A	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,46	0	
983					BD	EU		0,13		
996	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
997					BD	EU		0,09		
990	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,22	0	
991					BD	EU		0,65		
994	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,68	0	
995					BD	EU		0,49		
992	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,55	0	
993					BD	EU		0,13		
984	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,4	0	
985					BD	EU		0,12		
1004	C	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	14,21	2	
1009	C	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,41	2	
1007	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,42	0	
1008					BD	EU		0,14		
1005	C	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,18	2	
1006	C	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,08	2	
986	C	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,12	0	
987					BD	EU		0,18		
1010	C	Tableau	Pierres	Peinture	C	EU		0,55	0	
1011					BD	EU		0,19		
1002	C	Volets Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,6	0	
1003					BD	EU		0,14		
988	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,11	0	
989					BD	EU		0,1		
1000	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,41	0	
1001					BD	EU		0,56		
998	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,39	0	
999					BD	EU		0,36		
Nombre total d'unités de diagnostic			17	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Palier n°1 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
458	A	Mur	Lames de bois	Peinture	C	EU		0,22	0	
459					BD	EU		0,4		
460	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,28	0	
461					BD	EU		0,18		
462	C	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,16	0	
463					BD	EU		0,56		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
470	C	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,2	2	
473	C	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,27	2	
471	C	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,98	2	
472	C	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,91	2	
468	D	Mur	Lames de bois	Peinture	C	EU		0,29	0	
469					BD	EU		0,11		
464	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,39	0	
465					BD	EU		0,68		
466	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,41	0	
467					BD	EU		0,44		
Nombre total d'unités de diagnostic			10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
474	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,12	0	
475					BD	EU		0,12		
490	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,33	0	
491					BD	EU		0,63		
482	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
483					BD	EU		0,13		
488	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,47	0	
489					BD	EU		0,11		
486	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
487					BD	EU		0,27		
484	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,1	0	
485					BD	EU		0,11		
499	B	Fenêtre n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,64	2	
504	B	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,05	2	
502	B	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,12	0	
503					BD	EU		0,14		
500	B	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,21	2	
501	B	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,96	2	
527	B	Fenêtre n°3 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,08	2	
528	B	Fenêtre n°3 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,99	2	
529	B	Fenêtre n°3 Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,34	0	
530					BD	EU		0,55		
531	B	Fenêtre n°3 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,57	2	
532	B	Fenêtre n°3 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,86	2	
517	B	Garde-corps	Métal	Peinture	C	EU		0,69	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
518		n°1			BD	EU		0,64			
521	B	Garde-corps n°3	Métal	Peinture	C	EU		0,18	0		
522					BD	EU		0,11			
525	B	Garde-corps n°4	Métal	Peinture	C	EU		0,62	0		
526					BD	EU		0,29			
476	B	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,58	0		
477					BD	EU		0,13			
505	B	Tableau n°1	Pierres	Peinture	C	EU		0,28	0		
506					BD	EU		0,12			
523	B	Tableau n°3	Pierres	Peinture	C	EU		0,31	0		
524					BD	EU		0,43			
497	B	Volets n°1	Volets	Bois	Peinture	C	EU		0		
498						BD	EU				0,49
533	B	Volets n°3	Volets	Bois	Peinture	C	EU		0		
534						BD	EU				0,13
535	C	Cadre de cheminée	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0		
536					BD	EU		0,67			
509	C	Fenêtre n°2	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,85	2	
514	C	Fenêtre n°2	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13	2	
512	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,22	0	
513						BD	EU		0,22		
510	C	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,13	2	
511	C	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,26	2	
519	C	Garde-corps n°2	Métal	Peinture	C	EU		0,14	0		
520					BD	EU		0,57			
478	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,11	0		
479					BD	EU		0,39			
537	C	Placard	Bâti	Bois	Peinture	C	EU		0,39	0	
538						BD	EU		0,12		
539	C	Placard	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,6	0	
540						BD	EU		0,12		
541	C	Placard	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,09	0	
542						BD	EU		0,27		
515	C	Tableau n°2	Pierres	Peinture	C	EU		0,15	0		
516					BD	EU		0,42			
507	C	Volets n°2	Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
508						BD	EU		0,42		
480	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,33	0		
481					BD	EU		0,32			
492	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,12	0		
493					BD	EU		0,5			
494	Sol	Plancher		Moquette	C	EU		0,11	0		
495					BD	EU		0,64			
496	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU	Usure	14,9	2		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
543	Toutes zones	Soubassement	Lambris bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
544					BD	EU		0,14		
Nombre total d'unités de diagnostic			42	Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %	

Local : Placard (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
545	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,19	0	
546					BD	EU		0,11		
559	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,49	0	
560					BD	EU		0,18		
553	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,66	0	
554					BD	EU		0,11		
557	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,66	0	
558					BD	EU		0,12		
555	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,62	0	
556					BD	EU		0,12		
547	B	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,15	0	
548					BD	EU		0,49		
549	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,65	0	
550					BD	EU		0,6		
551	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,11	0	
552					BD	EU		0,13		
561	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,23	0	
562					BD	EU		0,31		
563	Sol	Plancher		Moquette	C	EU		0,06	0	
564					BD	EU		0,14		
565	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,18	0	
566					BD	EU		0,29		
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %	

Local : Salle de bains (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
567	A	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,13	0	
568					BD	EU		0,38		
583	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
584					BD	EU		0,06		
575	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,37	0	
576					BD	EU		0,45		
581	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,63	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
582						BD	EU		0,12		
579	A	Porte	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,42	0	
580						BD	EU		0,44		
577	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
578						BD	EU		0,05		
	B	Fenêtre n°1	Bâti	PVC							PVC
593	B	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,37	0	
594						BD	EU		0,46		
	B	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	PVC							PVC
	B	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	PVC							PVC
591	B	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,04	0	
592						BD	EU		0,62		
569	B	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,12	0	
570						BD	EU		0,08		
595	B	Tableau n°1		Bois	Peinture	C	EU		0,64	0	
596						BD	EU		0,12		
603	C	Cadre de cheminée		Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
604						BD	EU		0,61		
571	C	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,07	0	
572						BD	EU		0,44		
	D	Fenêtre n°2	Bâti	PVC							PVC
599	D	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,14	0	
600						BD	EU		0,13		
	D	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	PVC							PVC
	D	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	PVC							PVC
597	D	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,25	0	
598						BD	EU		0,13		
	D	Mur		Plâtre	Faïence murale						Carrelage
573	D	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,66	0	
574						BD	EU		0,36		
601	D	Tableau n°2		Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
602						BD	EU		0,12		
587	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C	EU		0,13	0	
588						BD	EU		0,37		
589	Sol	Plancher			Carrelage	C	EU		0,35	0	
590						BD	EU		0,29		
585	Toutes zones	Plinthes			Carrelage	C	EU		0,56	0	
586						BD	EU		0,46		
Nombre total d'unités de diagnostic				26	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°2 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
647	A	Cadre de cheminée	Bois	Peinture	C	EU		0,53	0	
648					BD	EU		0,22		
605	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,57	0	
606					BD	EU		0,37		
621	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,39	0	
622					BD	EU		0,64		
613	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,42	0	
614					BD	EU		0,09		
619	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,5	0	
620					BD	EU		0,11		
617	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,53	0	
618					BD	EU		0,14		
615	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,59	0	
616					BD	EU		0,42		
607	B	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,3	0	
608					BD	EU		0,34		
609	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,43	0	
610					BD	EU		0,21		
629	D	Fenêtre n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,09	2	
634	D	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,95	2	
632	D	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,11	0	
633					BD	EU		0,6		
630	D	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,29	2	
631	D	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,72	2	
639	D	Fenêtre n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,72	2	
644	D	Fenêtre n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,46	2	
642	D	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,64	0	
643					BD	EU		0,12		
640	D	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,49	2	
641	D	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,96	2	
649	D	Garde-corps n°1	Métal	Peinture	C	EU		0,21	0	
650					BD	EU		0,63		
651	D	Garde-corps n°2	Métal	Peinture	C	EU		0,13	0	
652					BD	EU		0,19		
611	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,14	0	
612					BD	EU		0,65		
635	D	Tableau n°1	Pierres	Peinture	C	EU		0,24	0	
636					BD	EU		0,13		
645	D	Tableau n°2	Pierres	Peinture	C	EU		0,15	0	
646					BD	EU		0,25		
627	D	Volets n°1 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
628					BD	EU		0,24		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
637	D	Volets n°2 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,1	0	
638					BD	EU		0,51		
623	Plafond	Plafond	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,07	0	
624					BD	EU		0,54		
625	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,08	0	
626					BD	EU		0,49		
Nombre total d'unités de diagnostic			28	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Salle d'eau/WC (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
667	A	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,57	0	
668					BD	EU		0,12		
661	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,47	0	
662					BD	EU		0,27		
653	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,19	0	
654					BD	EU		0,43		
659	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,32	0	
660					BD	EU		0,25		
657	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
658					BD	EU		0,26		
655	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,24	0	
656					BD	EU		0,32		
	B	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
669	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,3	0	
670					BD	EU		0,1		
	C	Fenêtre Bâti	PVC							PVC
677	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,48	0	
678					BD	EU		0,11		
	C	Fenêtre Ouvrant extérieur	PVC							PVC
	C	Fenêtre Ouvrant intérieur	PVC							PVC
675	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,6	0	
676					BD	EU		0,13		
681	C	Garde-corps	Bois	Peinture	C	EU		0,55	0	
682					BD	EU		0,32		
	C	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
671	C	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,63	0	
672					BD	EU		0,12		
679	C	Tableau	Pierres	Peinture	C	EU		0,31	0	
680					BD	EU		0,32		
	D	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
673	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,14	0	
674					BD	EU		0,29		
665	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,11	0	
666					BD	EU		0,24		
663	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,59	0	
664					BD	EU		0,24		
Nombre total d'unités de diagnostic			22	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Bureau n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
683	A	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,59	0	
684					BD	EU		0,12		
699	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
700					BD	EU		0,13		
691	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,37	0	
692					BD	EU		0,54		
697	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,13	0	
698					BD	EU		0,44		
695	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,47	0	
696					BD	EU		0,12		
693	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,32	0	
694					BD	EU		0,14		
707	B	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,22	0	
708					BD	EU		0,13		
715	B	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
716					BD	EU		0,19		
713	B	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,13	0	
714					BD	EU		0,04		
709	B	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
710					BD	EU		0,34		
711	B	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
712					BD	EU		0,18		
685	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,7	0	
686					BD	EU		0,13		
717	B	Tableau	Pierres	Peinture	C	EU		0,11	0	
718					BD	EU		0,12		
705	B	Volets Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,05	0	
706					BD	EU		0,16		
687	C	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,39	0	
688					BD	EU		0,69		
689	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,28	0	
690					BD	EU		0,12		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
703	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,13	0	
704					BD	EU		0,15		
701	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
702					BD	EU		0,45		
Nombre total d'unités de diagnostic			18	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Bureau n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
719	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,59	0	
720					BD	EU		0,13		
735	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,64	0	
736					BD	EU		0,14		
727	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,59	0	
728					BD	EU		0,14		
733	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,68	0	
734					BD	EU		0,4		
731	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,14	0	
732					BD	EU		0,09		
729	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
730					BD	EU		0,11		
721	B	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,12	0	
722					BD	EU		0,13		
723	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,12	0	
724					BD	EU		0,51		
743	D	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,37	2	
748	D	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,19	2	
746	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,12	0	
747					BD	EU		0,13		
744	D	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,88	2	
745	D	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,84	2	
751	D	Garde-corps	Métal	Peinture	C	EU		0,59	0	
752					BD	EU		0,31		
725	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,11	0	
726					BD	EU		0,12		
749	D	Tableau	Pierres	Peinture	C	EU		0,14	0	
750					BD	EU		0,23		
741	D	Volets Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
742					BD	EU		0,49		
737	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,39	0	
738					BD	EU		0,48		
739	Toutes	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
740	zones				BD	EU		0,58		
Nombre total d'unités de diagnostic			19	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Palier n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
753	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,33	0	
754					BD	EU		0,32		
761	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,61	0	
762					BD	EU		0,49		
763	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,43	0	
764					BD	EU		0,13		
765	A	Porte Embrasure	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,6	0	
766					BD	EU		0,25		
767	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
768					BD	EU		0,14		
769	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,35	0	
770					BD	EU		0,12		
755	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,19	0	
756					BD	EU		0,18		
757	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,13	0	
758					BD	EU		0,27		
791	D	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,42	2	
796	D	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	8,57	2	
794	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,23	0	
795					BD	EU		0,45		
792	D	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,19	2	
793	D	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,63	2	
799	D	Garde-corps	Métal	Peinture	C	EU		0,56	0	
800					BD	EU		0,13		
759	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	C	EU		0,1	0	
760					BD	EU		0,12		
797	D	Tableau	Pierres	Peinture	C	EU		0,34	0	
798					BD	EU		0,12		
789	D	Volets Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,62	0	
790					BD	EU		0,12		
771	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,54	0	
772					BD	EU		0,63		
773	Sol	Plancher		Dalles en pierres	C	EU		0,44	0	
774					BD	EU		0,65		
779	Toutes zones	Ensemble des balustres	Bois	Peinture	C	EU		0,19	0	
780					BD	EU		0,44		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
781	Toutes zones	Ensemble des contre-marches	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
782					BD	EU		0,13		
783	Toutes zones	Ensemble des marches	Bois	Peinture	C	EU		0,56	0	
784					BD	EU		0,57		
785	Toutes zones	Limon	Bois	Peinture	C	EU		0,57	0	
786					BD	EU		0,32		
787	Toutes zones	Main-courante	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
788					BD	EU		0,58		
775	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
776					BD	EU		0,27		
777	Toutes zones	Soubassement	Lames de bois	Peinture	C	EU		0,07	0	
778					BD	EU		0,05		
Nombre total d'unités de diagnostic			26	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Salon n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
801	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,1	0	
802					BD	EU		0,12		
809	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
810					BD	EU		0,14		
811	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
812					BD	EU		0,11		
813	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,52	0	
814					BD	EU		0,13		
815	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,15	0	
816					BD	EU		0,12		
803	B	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,14	0	
804					BD	EU		0,53		
817	C	Cadre de cheminée	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
818					BD	EU		0,11		
805	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,4	0	
806					BD	EU		0,11		
821	D	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,47	2	
822	D	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,34	2	
823	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,13	0	
824					BD	EU		0,13		
825	D	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,6	2	
826	D	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,75	2	
833	D	Garde-corps	Métal	Peinture	C	EU		0,64	0	
834					BD	EU		0,13		
807	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,67	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
808					BD	EU		0,2		
819	D	Tableau	Pierres	Peinture	C	EU		0,11	0	
820					BD	EU		0,11		
827	D	Volets Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,43	0	
828					BD	EU		0,33		
829	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,56	0	
830					BD	EU		0,59		
831	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,56	0	
832					BD	EU		0,51		
	Toutes zones	Soubassement	Panneaux de bois	Peinture						Elément postérieur à 1949
Nombre total d'unités de diagnostic			20	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
835	A	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,33	0	
836					BD	EU		0,63		
851	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,1	0	
852					BD	EU		0,7		
843	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,08	0	
844					BD	EU		0,4		
849	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,44	0	
850					BD	EU		0,05		
847	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
848					BD	EU		0,6		
845	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,3	0	
846					BD	EU		0,4		
837	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,13	0	
838					BD	EU		0,13		
839	C	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,21	0	
840					BD	EU		0,23		
859	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,14	0	
860					BD	EU		0,24		
857	E	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,12	0	
858					BD	EU		0,12		
861	F	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,48	0	
862					BD	EU		0,11		
867	G	Fenêtre n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,58	2	
872	G	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,38	2	
870	G	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,59	0	
871					BD	EU		0,63		
868	G	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	14,29	2	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
869	G	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,57	2	
895	G	Garde-corps n°1	Métal	Peinture	C	EU		0,13	0	
896					BD	EU		0,56		
841	G	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,07	0	
842					BD	EU		0,7		
873	G	Tableau n°1	Pierres	Peinture	C	EU		0,11	0	
874					BD	EU		0,32		
865	G	Volets n°1 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,23	0	
866					BD	EU		0,2		
877	H	Fenêtre n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,16	2	
882	H	Fenêtre n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,67	2	
880	H	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,11	0	
881					BD	EU		0,13		
878	H	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,68	2	
879	H	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,99	2	
887	H	Fenêtre n°3 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,89	2	
892	H	Fenêtre n°3 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,54	2	
890	H	Fenêtre n°3 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,46	0	
891					BD	EU		0,61		
888	H	Fenêtre n°3 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,47	2	
889	H	Fenêtre n°3 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,03	2	
897	H	Garde-corps n°2	Métal	Peinture	C	EU		0,53	0	
898					BD	EU		0,13		
899	H	Garde-corps n°3	Métal	Peinture	C	EU		0,11	0	
900					BD	EU		0,3		
863	H	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,14	0	
864					BD	EU		0,12		
883	H	Tableau n°2	Pierres	Peinture	C	EU		0,12	0	
884					BD	EU		0,46		
893	H	Tableau n°3	Pierres	Peinture	C	EU		0,04	0	
894					BD	EU		0,12		
875	H	Volets n°2 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,63	0	
876					BD	EU		0,63		
885	H	Volets n°3 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,66	0	
886					BD	EU		0,41		
855	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,37	0	
856					BD	EU		0,67		
853	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
854					BD	EU		0,38		
Nombre total d'unités de diagnostic				39	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Dressing (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
901	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,12	0	
902					BD	EU		0,7		
915	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
916					BD	EU		0,17		
909	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
910					BD	EU		0,26		
913	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
914					BD	EU		0,29		
911	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,21	0	
912					BD	EU		0,14		
903	B	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,55	0	
904					BD	EU		0,29		
905	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,13	0	
906					BD	EU		0,14		
907	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,12	0	
908					BD	EU		0,39		
917	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,46	0	
918					BD	EU		0,51		
919	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
920					BD	EU		0,12		
Nombre total d'unités de diagnostic			10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle de bains/WC n°1 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
921	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,57	0	
922					BD	EU		0,13		
937	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
938					BD	EU		0,38		
929	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
930					BD	EU		0,49		
935	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,12	0	
936					BD	EU		0,06		
933	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,47	0	
934					BD	EU		0,33		
931	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,37	0	
932					BD	EU		0,36		
923	B	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,05	0	
924					BD	EU		0,11		
925	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,46	0	
926					BD	EU		0,44		
947	D	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,01	2	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
948	D	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,83	2	
949	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,12	0	
950					BD	EU		0,11		
951	D	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,5	2	
952	D	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,65	2	
945	D	Garde-corps	Métal	Peinture	C	EU		0,24	0	
946					BD	EU		0,37		
927	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,24	0	
928					BD	EU		0,66		
943	D	Tableau	Pierres	Peinture	C	EU		0,11	0	
944					BD	EU		0,44		
953	D	Volets Volets	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,41	2	
939	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,11	0	
940					BD	EU		0,12		
941	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,2	0	
942					BD	EU		0,51		
	Toutes zones	Soubassement	Panneaux de bois	Peinture						Elément postérieur à 1949
Nombre total d'unités de diagnostic			20	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Palier n°3 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1012	A	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,05	0	
1013					BD	EU		0,07		
1014	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,13	0	
1015					BD	EU		0,53		
1024	C	Fenêtre n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,25	0	
1025					BD	EU		0,12		
1032	C	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
1033					BD	EU		0,36		
1030	C	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,32	0	
1031					BD	EU		0,11		
1026	C	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,29	0	
1027					BD	EU		0,11		
1028	C	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
1029					BD	EU		0,07		
1038	C	Fenêtre n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,51	0	
1039					BD	EU		0,18		
1040	C	Fenêtre n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,14	0	
1041					BD	EU		0,47		
1042	C	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,53	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
1043						BD	EU		0,43		
1044	C	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,6	0	
1045						BD	EU		0,7		
1046	C	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,17	0	
1047						BD	EU		0,68		
1016	C	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,54	0	
1017						BD	EU		0,4		
1034	C	Tableau n°1		Béton		C	EU		0,5	0	
1035						BD	EU		0,53		
1036	C	Tableau n°2		Béton		C	EU		0,13	0	
1037						BD	EU		0,62		
1018	D	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,11	0	
1019						BD	EU		0,28		
1022	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C	EU		0,44	0	
1023						BD	EU		0,06		
1020	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C	EU		0,37	0	
1021						BD	EU		0,12		
Nombre total d'unités de diagnostic				18	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Chambre n°4 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
1048	A	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,17	0	
1049						BD	EU		0,11		
1062	A	Porte	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,36	0	
1063						BD	EU		0,39		
1056	A	Porte	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,69	0	
1057						BD	EU		0,37		
1060	A	Porte	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,31	0	
1061						BD	EU		0,13		
1058	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,15	0	
1059						BD	EU		0,6		
1050	B	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,15	0	
1051						BD	EU		0,19		
1104	B	Placard	Bâti	Bois	Peinture	C	EU		0,51	0	
1105						BD	EU		0,13		
1106	B	Placard	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
1107						BD	EU		0,11		
1108	B	Placard	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,15	0	
1109						BD	EU		0,18		
1070	C	Fenêtre n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,36	2	
1075	C	Fenêtre n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,01	2	
1073	C	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,64	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1074					BD	EU		0,13		
1071	C	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,03	2	
1072	C	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,38	2	
1084	C	Fenêtre n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,08	2	
1085	C	Fenêtre n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,97	2	
1086	C	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,11	0	
1087					BD	EU		0,65		
1088	C	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,92	2	
1089	C	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,86	2	
1096	C	Fenêtre n°3 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,3	2	
1097	C	Fenêtre n°3 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,23	2	
1098	C	Fenêtre n°3 Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,24	0	
1099					BD	EU		0,13		
1100	C	Fenêtre n°3 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,41	2	
1101	C	Fenêtre n°3 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,68	2	
1078	C	Garde-corps n°1	Métal	Peinture	C	EU		0,32	0	
1079					BD	EU		0,13		
1082	C	Garde-corps n°2	Métal	Peinture	C	EU		0,5	0	
1083					BD	EU		0,59		
1094	C	Garde-corps n°3	Métal	Peinture	C	EU		0,36	0	
1095					BD	EU		0,51		
1052	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,47	0	
1053					BD	EU		0,44		
1076	C	Tableau n°1	Pierres	Peinture	C	EU		0,13	0	
1077					BD	EU		0,56		
1080	C	Tableau n°2	Pierres	Peinture	C	EU		0,63	0	
1081					BD	EU		0,05		
1092	C	Tableau n°3	Pierres	Peinture	C	EU		0,13	0	
1093					BD	EU		0,17		
1068	C	Volets n°1 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,6	0	
1069					BD	EU		0,48		
1090	C	Volets n°2 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,59	0	
1091					BD	EU		0,14		
1102	C	Volets n°3 Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
1103					BD	EU		0,6		
1054	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,16	0	
1055					BD	EU		0,63		
1064	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,11	0	
1065					BD	EU		0,12		
1066	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,32	0	
1067					BD	EU		0,11		
Nombre total d'unités de diagnostic			37	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle de bains/WC n°2 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
1122	A	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,04	0	
1123					BD	EU		0,68		
1116	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,13	0	
1117					BD	EU		0,23		
1110	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
1111					BD	EU		0,12		
1114	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
1115					BD	EU		0,11		
1112	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,42	0	
1113					BD	EU		0,48		
	B	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
1124	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,13	0	
1125					BD	EU		0,61		
	C	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
1126	C	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,13	0	
1127					BD	EU		0,11		
	D	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
1128	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,38	0	
1129					BD	EU		0,39		
1120	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,16	0	
1121					BD	EU		0,27		
1118	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,3	0	
1119					BD	EU		0,13		
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

LEGENDE						
Localisation	HG	: en Haut à Gauche	HC	: en Haut au Centre	HD	: en Haut à Droite
	MG	: au Milieu à Gauche	C	: au Centre	MD	: au Milieu à Droite
	BG	: en Bas à Gauche	BC	: en Bas au Centre	BD	: en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND	: Non dégradé		NV	: Non visible	
	EU	: Etat d'usage		D	: Dégradé	

7 COMMENTAIRES
Néant

8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé

Une copie du présent rapport est transmise dans un délai de 5 jours ouvrables, à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins une situation de risque est relevée : Oui Non

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»

10 ANNEXES**NOTICE D'INFORMATION**

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

Récapitulatif des mesures positives

Local : Atelier n°1 (Annexe)

Aucune mesure positive

Local : Séjour n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
30	A	Fenêtre n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,38	2	
35	A	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,79	2	
31	A	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,26	2	
32	A	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,79	2	

Local : Cuisine (RDC)

Aucune mesure positive

Local : Dégagement n°1 (RDC)

Aucune mesure positive

Local : Buanderie (RDC)

Aucune mesure positive

Local : Salle à manger (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
202	C	Porte n°3 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Usure	11,47	2	
203					BD	EU	Usure	12,13		
174	D	Fenêtre n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,37	2	
178	D	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,82	2	
177	D	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Usure	12,16	2	
175	D	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,08	2	
176	D	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13	2	
183	D	Fenêtre n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,03	2	
187	D	Fenêtre n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,31	2	
186	D	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Usure	10,92	2	
184	D	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,51	2	
185	D	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,94	2	
190	D	Garde-corps n°1	Métal	Peinture	C	EU	Usure	12,64	2	
191	D	Garde-corps n°2	Métal	Peinture	C	EU	Usure	11,9	2	

Local : Entrée/couloir (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
238	C	Porte n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,39	2	
241	C	Porte n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,73	2	
239	C	Porte n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,06	2	
240	C	Porte n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,47	2	

Local : Chaufferie (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
248	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,64	2	
249	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,71	2	

Local : Dégagement n°2 (RDC)

Aucune mesure positive

Local : Cave (RDC)

Aucune mesure positive

Local : Cage d'escalier (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
354	D	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,05	2	
359	D	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,78	2	
355	D	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,56	2	
356	D	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,19	2	

Local : Placard sous escalier/WC (RDC)

Aucune mesure positive

Local : Salon n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
406	D	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,62	2	
411	D	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,44	2	
407	D	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	14,29	2	
408	D	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,73	2	

Local : Séjour n°2 (RDC)

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
434	D	Fenêtre n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,02	2	
435	D	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,51	2	
438	D	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,47	2	
439	D	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,11	2	
448	D	Fenêtre n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,72	2	
449	D	Fenêtre n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,74	2	
452	D	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	14,75	2	
453	D	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,19	2	

Local : Remise (RDC-1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
967	A	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,61	2	
962	A	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,14	2	
964	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,32	2	
963	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	14,45	2	
974	C	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,97	2	
979	C	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,01	2	
975	C	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,64	2	
976	C	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,74	2	

Local : Local (RDC-1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
1004	C	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	14,21	2	
1009	C	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,41	2	
1005	C	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,18	2	
1006	C	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,08	2	

Local : Palier n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
470	C	Porte Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,2	2	
473	C	Porte Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,27	2	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
471	C	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,98	2	
472	C	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,91	2	

Local : Chambre n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
499	B	Fenêtre n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,64	2	
504	B	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,05	2	
500	B	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,21	2	
501	B	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,96	2	
527	B	Fenêtre n°3 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,08	2	
528	B	Fenêtre n°3 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,99	2	
531	B	Fenêtre n°3 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,57	2	
532	B	Fenêtre n°3 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,86	2	
509	C	Fenêtre n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,85	2	
514	C	Fenêtre n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13	2	
510	C	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,13	2	
511	C	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,26	2	
496	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU	Usure	14,9	2	

Local : Placard (1er)

Aucune mesure positive

Local : Salle de bains (1er)

Aucune mesure positive

Local : Chambre n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
629	D	Fenêtre n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,09	2	
634	D	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,95	2	
630	D	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,29	2	
631	D	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,72	2	
639	D	Fenêtre n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,72	2	
644	D	Fenêtre n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,46	2	
640	D	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,49	2	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
641	D	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,96	2	

Local : Salle d'eau/WC (1er)

Aucune mesure positive

Local : Bureau n°1 (1er)

Aucune mesure positive

Local : Bureau n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
743	D	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,37	2	
748	D	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,19	2	
744	D	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,88	2	
745	D	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,84	2	

Local : Palier n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
791	D	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,42	2	
796	D	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	8,57	2	
792	D	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,19	2	
793	D	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,63	2	

Local : Salon n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
821	D	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,47	2	
822	D	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,34	2	
825	D	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,6	2	
826	D	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,75	2	

Local : Chambre n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
867	G	Fenêtre n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,58	2	
872	G	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,38	2	
868	G	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	14,29	2	
869	G	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,57	2	
877	H	Fenêtre n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,16	2	
882	H	Fenêtre n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,67	2	
878	H	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,68	2	
879	H	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,99	2	
887	H	Fenêtre n°3 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,89	2	
892	H	Fenêtre n°3 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,54	2	
888	H	Fenêtre n°3 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,47	2	
889	H	Fenêtre n°3 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,03	2	

Local : Dressing (1er)

Aucune mesure positive

Local : Salle de bains/WC n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
947	D	Fenêtre Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,01	2	
948	D	Fenêtre Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,83	2	
951	D	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,5	2	
952	D	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,65	2	
953	D	Volets Volets	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,41	2	

Local : Palier n°3 (2ème)

Aucune mesure positive

Local : Chambre n°4 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1070	C	Fenêtre n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,36	2	
1075	C	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,01	2	
1071	C	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,03	2	
1072	C	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,38	2	
1084	C	Fenêtre n°2 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,08	2	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
1085	C	Fenêtre n°2 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,97	2	
1088	C	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,92	2	
1089	C	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,86	2	
1096	C	Fenêtre n°3 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11,3	2	
1097	C	Fenêtre n°3 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,23	2	
1100	C	Fenêtre n°3 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,41	2	
1101	C	Fenêtre n°3 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,68	2	

Local : Salle de bains/WC n°2 (2ème)

Aucune mesure positive



ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 29 mars 2007 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de février 2016.

A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

- Localisation du ou des bâtiments

Désignation du ou des lots de copropriété : **Maison individuelle**

Descriptif du bien : **Maison individuelle construit(e) en 1620**

Adresse : **16 chemin de Meyracq 64530 PONTACQ**

Encombrement constaté : **Occupé, meublé.**

Situation du lot ou des lots de copropriété

Nombre de Pièces :

Etage :

Numéro de Lot :

Bâtiment :

Référence Cadastre : **NC**

Porte :

Le site se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.

Escalier :

Mitoyenneté par le sol avec les autres biens : **OUI**

Bâti : **OUI**

Document(s) joint(s) : **Néant**

B DESIGNATION DU CLIENT

- Désignation du client

Nom / Prénom : **Monsieur DE SAINT PASTOU**

Qualité :

Adresse :

- Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Nom / Prénom :

Qualité :

Adresse :

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : **Le propriétaire**

C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : **LASSEBIE Anthony**

Raison sociale et nom de l'entreprise :

SARL CABINET BARRERE

Adresse : **8 bis Avenue Lasbordes 64420 SOUMOULOU**

N° siret : **47925940000022**

N° certificat de qualification : **CPDI4628**

Date d'obtention :

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **I.CERT**

Batiment G - Parc EDONIA

Rue de la Terre Victoria

35760 SAINT-GRÉGOIRE

Organisme d'assurance professionnelle : **AXA france IARD**

N° de contrat d'assurance : **10729879904**

Date de validité du contrat d'assurance : **01/10/2022**



D IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Annexe		
Atelier n°1 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Volets n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des balustres - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des contre-marches - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des marches - Bois Peinture	Absence d'indice.
Limon - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Main-courante - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Appentis n°1 	Murs - Cailloux maçonnés Enduit peint	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage bois + Parquet bois	Absence d'indice.
	Plancher - Béton	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Atelier n°2	Murs - Cailloux maçonnés Enduit ciment	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage bois + Parquet bois	Absence d'indice.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plancher - Béton	Absence d'indice.
	Porte(s) - Bois	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Cadre de cheminée - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Dégagement n°3 	Ensemble des balustres - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des contre-marches - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des marches - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Limon - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Main-courante - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Cailloux maçonnés Enduit peint	Absence d'indice.
	Plafond - Béton	Absence d'indice.
	Plancher - Béton	Absence d'indice.
	Porte(s) - Bois	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Combles Atelier 1 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Volets Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Tableau - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Combles	Plancher - Solivage bois + Lames de bois	Absence d'indice.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Atelier 2 	Murs - Cailloux maçonnés	Absence d'indice.
	Charpente - Charpente - Traditionnelle bois	Absence d'indice.
	Couverture - Ardoises naturelles	Absence d'indice.
Remise 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Lambris bois Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Volets Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Appentis n°2 	Murs - Cailloux maçonnés Enduit peint	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage bois + Parquet bois	Absence d'indice.
	Plancher - Béton	Absence d'indice.
Grange n°1 	Murs - Cailloux maçonnés	Absence d'indice.
	Plafond - Charpente - Traditionnelle bois	Absence d'indice.
	Plancher - Terre battue	Absence d'indice.
	Porte de grange n°1 - Bois	Absence d'indice.
	Couverture n°1 - Bacs acier	Absence d'indice.
	Porte de grange n°2 - Bois	Absence d'indice.
	Couverture n°2 - Tuiles	Absence d'indice.
Local ext 	Murs - Cailloux maçonnés Enduit peint	Absence d'indice.
	Plafond - Béton	Absence d'indice.
	Plancher - Béton	Absence d'indice.
	Porte(s) - Bois	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Grange	Murs - Cailloux maçonnés	Absence d'indice.



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
n°2 	Plafond - Charpente - Traditionnelle bois	Absence d'indice.
	Porte de grange n°1 - Bois	Absence d'indice.
	Plancher - Cailloux	Absence d'indice.
	Plancher - Terre battue	Absence d'indice.
Combles grange 2 	Plancher - Solivage bois + Lames de bois	Absence d'indice.
	Murs - Cailloux maçonnés	Absence d'indice.
	Charpente - Charpente - Traditionnelle bois	Absence d'indice.
	Couverture - Ardoises naturelles	Absence d'indice.
Appentis n°3 	Plancher - Béton	Absence d'indice.
	Murs - Cailloux maçonnés	Absence d'indice.
	Charpente - Charpente - Traditionnelle bois	Absence d'indice.
	Couverture - Ardoises naturelles	Absence d'indice.
	Poteaux - Bois	Absence d'indice.
Garage 	Murs - Cailloux maçonnés	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage bois + Parquet bois	Absence d'indice.
	Porte de garage - Bois	Absence d'indice.
	Plancher - Cailloux	Absence d'indice.
	Plancher - Terre battue	Absence d'indice.
	Ensemble des balustres - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des marches - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Limon - Bois Peinture	Absence d'indice.
Main-courante - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Palier n°4 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Lames de bois	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Ensemble des balustres - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des contre-marches - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des marches - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Limon - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Main-courante - Bois Peinture	Absence d'indice.
Réserve 	Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice.
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Volets Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
Combles garage 	Plancher - Solivage bois + Lames de bois Laine de verre	Absence d'indice.
	Murs - Cailloux maçonnés	Absence d'indice.
	Charpente - Bois	Absence d'indice.
	Couverture - Ardoises naturelles	Absence d'indice.
	Murs - Lames de bois	Absence d'indice.
	Plafond - Lames de bois	Absence d'indice.
Combles Atelier 	Charpente - Charpente - Traditionnelle bois	Absence d'indice.
	Plancher - Solivage bois + Lames de bois	Absence d'indice.
	Couverture - Ardoises naturelles	Absence d'indice.
	Murs - Cailloux maçonnés	Absence d'indice.
Extérieur		
Bâtiment 	Mur de façade - Cailloux maçonnés Enduit peint	Absence d'indice.
	Couverture - Ardoises naturelles	Absence d'indice.
	Joues de chien assis - Ardoises naturelles	Absence d'indice.
RDC		
Séjour n°1 	Mur - Briques Tapisserie	Absence d'indice.
	Mur - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice.
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Embrasure - Cailloux maçonnés	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice.
	Linteau n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Ensemble des balustres - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Ensemble des contre-marches - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des marches - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Limon - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Main-courante - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Cuisine 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Mur - Plâtre Faïence murale	Absence d'indice.
	Porte n°1 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti - PVC	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - PVC	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - PVC	Absence d'indice.
	Linteau - Bois	Absence d'indice.
	Porte n°2 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Porte n°2 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Dégagement n°1 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Mur - Lames de bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage bois + Lames de bois Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois Carrelage	Absence d'indice.
Buanderie 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - PVC Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Ouvrant extérieur - PVC Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Mur - Plâtre Faïence murale	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti - PVC	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - PVC	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - PVC	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti - PVC	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - PVC	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - PVC	Absence d'indice.
	Porte n°2 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Salle à manger 	Mur - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice.
	Porte n°1 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Soubassement - Panneaux de bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps n°1 - Métal Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps n°2 - Métal Peinture	Absence d'indice.
	Linteau - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Porte n°2 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Porte n°4 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Porte n°4 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°4 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°4 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Entrée/couloir 	Porte n°1 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Mur - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Dalles en pierres	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Soubassement - Lambris bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Chaufferie 	Murs - Béton	Absence d'indice.
	Plafond - Béton	Absence d'indice.
	Plancher - Béton	Absence d'indice.
	Porte(s) n°1 - Bois	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Conduit n°1 - Fibro-ciment	Absence d'indice.
Conduit n°2 - Fibro-ciment	Absence d'indice.	
Dégagement n°2 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Mur - Lames de bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage bois + Lames de bois Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois Carrelage	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Fenêtre Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Cave	Mur - Lames de bois Peinture	Absence d'indice.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage bois + Lames de bois	Absence d'indice.
	Plancher - Terre battue	Absence d'indice.
Cage d'escalier 	Main-courante - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des balustres - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des contre-marches - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des marches - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Limon - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Mur - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Dalles en pierres	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Soubassement - Lambris bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Fenêtre Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Placard sous escalier/W C 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage bois + Parquet bois Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice.
Salon n°1	Mur - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Soubassement - Panneaux de bois Peinture	Absence d'indice.
	Cadre de cheminée - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Séjour n°2 	Mur - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Cadre de cheminée n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Soubassement - Panneaux de bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Volets n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Cadre de cheminée n°2 - Plâtre Marbre	Absence d'indice.	
RDC-1er		
Remise	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage bois + Parquet bois Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Volets Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Local 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Volets Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	1er	
Palier n°1 	Mur - Lames de bois Peinture	Absence d'indice.
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Chambre n°1 	Mur - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Moquette	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps n°1 - Métal Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps n°2 - Métal Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps n°3 - Métal Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps n°4 - Métal Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°3 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°3 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°3 Embrasure - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Fenêtre n°3 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°3 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets n°3 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Cadre de cheminée - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Placard Bâti - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Placard Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Placard Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Soubassement - Lambris bois Peinture	Absence d'indice.
Placard 	Mur - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Moquette	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
Salle de	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
bains 	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice.
	Mur - Plâtre Faïence murale	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti - PVC	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - PVC	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - PVC	Absence d'indice.
	Tableau n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti - PVC	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - PVC	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - PVC	Absence d'indice.
	Tableau n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Cadre de cheminée - Bois Peinture	Absence d'indice.
Chambre n°2 	Mur - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
Fenêtre n°2 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Cadre de cheminée - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps n°1 - Métal Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps n°2 - Métal Peinture	Absence d'indice.
Salle d'eau/WC 	Mur - Plâtre Faïence murale	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois stratifié	Absence d'indice.
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti - PVC	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - PVC	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - PVC	Absence d'indice.
	Garde-corps - Bois Peinture	Absence d'indice.
Bureau n°1 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Volets Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Fenêtre Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Bureau n°2 	Mur - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
Volets Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Fenêtre Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice.
Palier n°2 	Mur - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Embrasure - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Dalles en pierres	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Soubassement - Lames de bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des balustres - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des contre-marches - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des marches - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Limon - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Main-courante - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice.	
Salon n°2 	Mur - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Cadre de cheminée - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Soubassement - Panneaux de bois Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice.
Chambre n°3 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Volets n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets n°3 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°3 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°3 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°3 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°3 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Garde-corps n°1 - Métal Peinture	Absence d'indice.	
Garde-corps n°2 - Métal Peinture	Absence d'indice.	
Garde-corps n°3 - Métal Peinture	Absence d'indice.	
Dressing 	Mur - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Salle de bains/WC n°1 	Mur - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Soubassement - Panneaux de bois Peinture	Absence d'indice.
Combles		
Combles n°3 	Plancher - Solivage bois + Lames de bois Laine de verre	Absence d'indice.
	Murs - Cailloux maçonnés	Absence d'indice.
	Charpente - Charpente - Traditionnelle bois	Absence d'indice.
	Couverture - Ardoises naturelles	Absence d'indice.
2ème		
Palier n°3 	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Tableau n°1 - Béton	Absence d'indice.
	Tableau n°2 - Béton	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Combles n°1	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Murs - Cailloux maçonnés	Absence d'indice.



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Charpente - Charpente - Traditionnelle bois	Absence d'indice.
	Couverture - Ardoises naturelles	Absence d'indice.
	Conduit de fluide - Calorifugeage	Absence d'indice.
Chambre n°4 	Mur - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps n°1 - Métal Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps n°2 - Métal Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Volets n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps n°3 - Métal Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°3 Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
Fenêtre n°3 Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Fenêtre n°3 Embrasure - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.	
Fenêtre n°3 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Fenêtre n°3 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Volets n°3 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Placard Bâti - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Placard Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Placard Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Salle de bains/WC n°2	Mur - Plâtre Faïence murale	Absence d'indice.
	Porte Bâti intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Porte Bâti extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Charpente - Charpente - Traditionnelle bois	Absence d'indice.
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indice.
	Conduit de fluide - Calorifugeage	Absence d'indice.
	Couverture - Ardoises naturelles	Absence d'indice.
	Murs - Cailloux maçonnés	Absence d'indice.

LEGENDE	
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes, ...
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

E	IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION
	Placard sous escalier (RDC) : Accès condamnée. Néant

F	IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION
	L'ensemble des éléments boisés, cachées (poutres, poteaux, tous les éléments de charpentes inaccessibles car entièrement confinés par les aménagement sous combles, comme c'est le cas en l'espèce etc...) occultés par des habillages maçonnés, plâtrés, lambrissés, doublages entièrement cloisonnés, recouverts de laine de verre ou matériaux isolants, etc., l'ensemble des parties boisées encastées dans la maçonnerie (montants de portes et fenêtres) ainsi que les sous-faces d'escalier, ne peuvent être examinées car elles sont, par conception, inaccessibles sans investigations destructives (démontage).



G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES

1. examen visuel des parties visibles et accessibles :

Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois.

Examen des produits celluloseux non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons, etc.) ;

Examen des matériaux non celluloseux rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.) ;

Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).

2. sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.

L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

3. Matériel utilisé :

Poinçon, échelle, lampe torche...

H CONSTATATIONS DIVERSES

Indices de présence d'agents de dégradations biologiques du bois (ex: Charpente, Parquet, Menuiserie, etc...)

Présence d'injecteurs sur les éléments de charpente visibles: un traitement contre les Insectes à Larves Xylophages et les termites a été réalisé à une date indéterminée.

Le bois de chauffage en contact direct avec le sol peut constituer un milieu propice à l'installation d'une termitière. Si il n'est pas possible de le stocker à distance, le tas doit être isolé du sol, afin de le rendre moins accessible à une colonisation. De plus, l'important stockage de bois ne permet pas d'effectuer un examen exhaustif des stères entreposés

NOTE Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

RESULTATS

Le présent examen fait état d'absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite.

NOTE

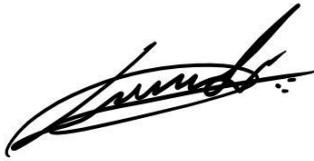
Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **05/01/2023**.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

**CACHET DE L'ENTREPRISE**

Signature de l'opérateur

Référence : **DE SAINT PASTOU 71037 06.07.22 T**Fait à : **SOUMOULOU** le : **06/07/2022**Visite effectuée le : **06/07/2022**Durée de la visite : **4 h 00 min**Nom du responsable : **BARRERE Gerald**Opérateur : Nom : **LASSEBIE**Prénom : **Anthony**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Nota 1: Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L. 133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 2: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

Etat des Risques et Pollutions

En application des articles L125-5 à 7 et R125-26 du code de l'environnement.

Référence : DE SAINT PASTOU 71037 06.07.22

Réalisé par Gérald BARRERE

Pour le compte de CABINET BARRERE

Date de réalisation : 7 juillet 2022 (Valable 6 mois)

Selon les informations mises à disposition par arrêté préfectoral :

N° 2011-066-0028 du 9 mars 2011, modifié le 6 avril 2022.

REFERENCES DU BIEN

Adresse du bien

16 chemin de Meyracq

64530 Pontacq

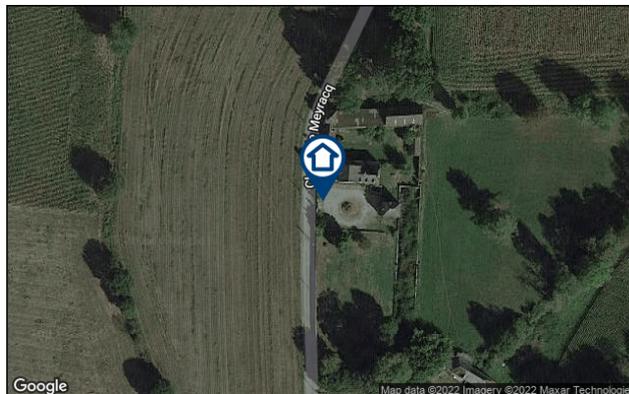
Coordonnées géographiques (WGS84)

Longitude : -0.11342

Latitude : 43.19567

Vendeur

DE SAINT PASTOU



SYNTHESES

A ce jour, la commune est soumise à l'obligation d'Information Acquéreur Locataire (IAL). Une déclaration de sinistre indemnisé est nécessaire.

Etat des Risques et Pollutions (ERP)						
Votre commune				Votre immeuble		
Type	Nature du risque	Etat de la procédure	Date	Concerné	Travaux	Réf.
PPRn	Inondation	approuvé	26/11/2003	non	non	p.3
Zonage de sismicité : 4 - Moyenne ⁽¹⁾				oui	-	-
Zonage du potentiel radon : 1 - Faible ⁽²⁾				non	-	-

Etat des risques approfondi (Attestation Argiles / ENSA / ERPS)	Concerné	Détails
Zonage du retrait-gonflement des argiles	Non	Aléa Faible
Plan d'Exposition au Bruit ⁽³⁾	Non	-
Basias, Basol, Icpé	Non	0 site* à - de 500 mètres

*ce chiffre ne comprend pas les sites non localisés de la commune.

(1) Zonage sismique de la France d'après l'annexe des articles R563-1 à 8 du Code de l'Environnement modifiés par les Décrets n°2010-1254 et n°2010-1255 du 22 octobre 2010 ainsi que par l'Arrêté du 22 octobre 2010 (nouvelles règles de construction parasismique - EUROCODE 8).

(2) Situation de l'immeuble au regard des zones à potentiel radon du territoire français définies à l'article R. 1333-29 du code de la santé publique modifié par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018, délimitées par l'Arrêté interministériel du 27 juin 2018.

(3) Information cartographique consultable en mairie et en ligne à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>

Attention, les informations contenues dans le second tableau de synthèse ci-dessus sont données à titre informatif. Pour plus de détails vous pouvez commander un Etat des risques approfondi.

Attention, les informations contenues dans ce tableau de synthèse sont données à titre informatif et ne sont pas détaillées dans ce document.

Etat des risques complémentaires (Géorisques)			
Risques		Concerné	Détails
 Inondation	TRI : Territoire à Risque important d'Inondation	Non	-
	AZI : Atlas des Zones Inondables	Oui	<i>Présence d'un AZI sur la commune sans plus d'informations sur l'exposition du bien.</i>
	PAPI : Programmes d'actions de Prévention des Inondations	Non	-
	Remontées de nappes	Oui	<i>Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave, fiabilité MOYENNE (dans un rayon de 500 mètres).</i>
 Installation nucléaire		Non	-
 Mouvement de terrain		Non	-
 Pollution des sols, des eaux ou de l'air	BASOL : Sites pollués ou potentiellement pollués	Non	-
	BASIAS : Sites industriels et activités de service	Non	-
	ICPE : Installations industrielles	Oui	<i>Le bien se situe dans un rayon de 1000 mètres d'une ou plusieurs installations identifiées.</i>
 Cavités souterraines		Non	-
 Canalisation TMD		Non	-

SOMMAIRE

Synthèses.....	1
Imprimé officiel.....	4
Localisation sur cartographie des risques	5
Déclaration de sinistres indemnisés.....	6
Prescriptions de travaux, Documents de référence, Conclusions.....	7
Annexes.....	8

Etat des Risques et Pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols

en application des articles L.125-5 à 7, R.125-26, R.563-4 et D.563-8-1 du Code de l'environnement et de l'article L.174-5 du nouveau Code minier

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° **2011-066-0028** du **09/03/2011** modifié le **06/04/2022**

Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti)

Document réalisé le : **07/07/2022**

2. Adresse

16 chemin de Meyracq

64530 Pontacq

3. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques naturels [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

prescrit oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

appliqué par anticipation oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

approuvé oui non

Les risques naturels pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Inondation Crue torrentielle Remontée de nappe Submersion marine Avalanche
 Mouvement de terrain Mvt terrain-Sécheresse Séisme Cyclone Eruption volcanique
 Feu de forêt autre

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRn

oui non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR naturel ont été réalisés

oui non

4. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques miniers [PPRm]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

prescrit oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

appliqué par anticipation oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

approuvé oui non

Les risques miniers pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Risque miniers Affaissement Effondrement Tassement Emission de gaz
 Pollution des sols Pollution des eaux autre

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRm

oui non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR miniers ont été réalisés

oui non

5. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques technologiques [PPRt]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt

approuvé oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt

prescrit oui non

Les risques technologiques pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Risque Industriel Effet thermique Effet de surpression Effet toxique Projection

L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

oui non

L'immeuble est situé en zone de prescription

oui non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

oui non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble

oui non

est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

oui non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R.563-4 et D.563-8-1 du code de l'environnement modifiés par l'Arrêté et les Décrets n°2010-1254 / 2010-1255 du 22 octobre 2010.

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité :

Forte zone 5 **Moyenne zone 4** Modérée zone 3 Faible zone 2 Très faible zone 1

7. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte du potentiel radon

en application des articles R125-23 du code de l'environnement et R1333-29 du code de la santé publique, modifiés par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018

L'immeuble se situe dans une Zone à Potentiel Radon :

Significatif zone 3 Faible avec facteur de transfert zone 2 Faible zone 1

8. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle

L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente

oui non

9. Situation de l'immeuble au regard de la pollution des sols

L'immeuble est situé dans un Secteur d'Information sur les Sols (SIS)

oui non

Aucun SIS ne concerne cette commune à ce jour

Parties concernées

Vendeur

DE SAINT PASTOU

à _____ le _____

Acquéreur

à _____ le _____

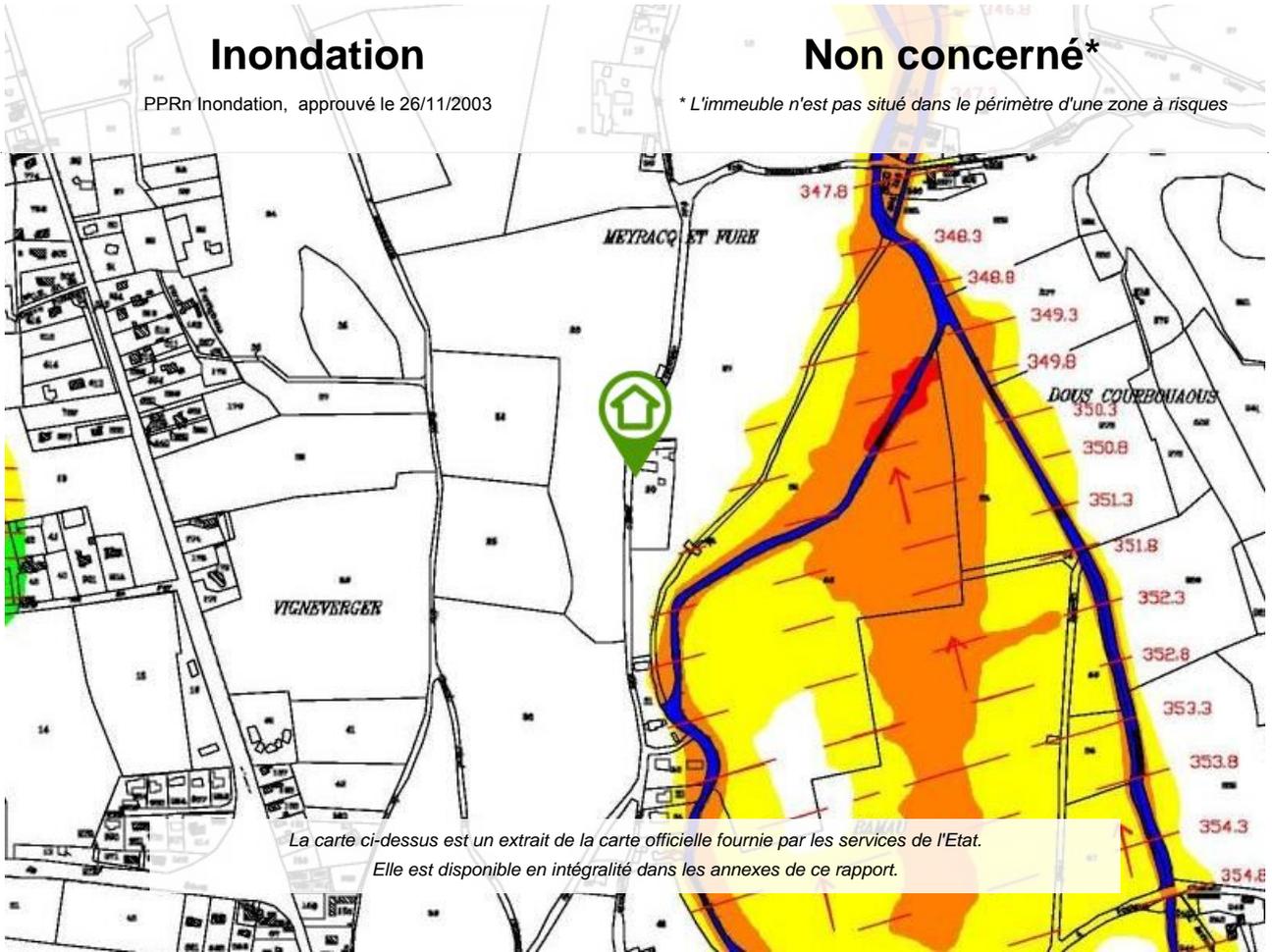
Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Inondation

PPRn Inondation, approuvé le 26/11/2003

Non concerné*

* L'immeuble n'est pas situé dans le périmètre d'une zone à risques



Déclaration de sinistres indemnisés

en application des articles L 125-5 et R125-26 du Code de l'environnement

Si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à des événements ayant eu pour conséquence la publication d'un arrêté de catastrophe naturelle, cochez ci-dessous la case correspondante dans la colonne "Indemnisé".

Arrêtés CATNAT sur la commune

Risque	Début	Fin	JO	Indemnisé
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	09/12/2021	12/12/2021	12/02/2022	<input type="checkbox"/>
Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	24/01/2014	26/01/2014	01/03/2014	<input type="checkbox"/>
Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	20/01/2013	20/01/2013	25/05/2013	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue Par submersion marine	24/01/2009	27/01/2009	29/01/2009	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue Par submersion marine	25/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	05/07/1992	06/07/1992	16/01/1993	<input type="checkbox"/>
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/06/1989	31/12/1989	16/09/1990	<input type="checkbox"/>
Tempête (vent)	06/11/1982	10/11/1982	02/12/1982	<input type="checkbox"/>

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net

Préfecture : Pau - Pyrénées-Atlantiques
Commune : Pontacq

Adresse de l'immeuble :
16 chemin de Meyracq
64530 Pontacq
France

Etabli le : _____

Vendeur : _____

Acquéreur : _____

DE SAINT PASTOU

Prescriptions de travaux

Aucune

Documents de référence

Aucun

Conclusions

L'Etat des Risques délivré par CABINET BARRERE en date du 07/07/2022 fait apparaître que la commune dans laquelle se trouve le bien fait l'objet d'un arrêté préfectoral n°2011-066-0028 en date du 09/03/2011, modifié le 06/04/2022 en matière d'obligation d'Information Acquéreur Locataire sur les Risques Naturels, Miniers et Technologiques.

Selon les informations mises à disposition dans le Dossier Communal d'Information, le BIEN est ainsi concerné par :

- Le risque sismique (niveau 4, sismicité Moyenne) et par la réglementation de construction parasismique EUROCODE 8

Sommaire des annexes

> Arrêté Préfectoral départemental n° 2011-066-0028 du 9 mars 2011, modifié le 6 avril 2022

> Cartographies :

- Cartographie réglementaire du PPRn Inondation, approuvé le 26/11/2003
- Cartographie réglementaire de la sismicité

A titre indicatif, ces pièces sont jointes au présent rapport.



PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

ARRETE PREFECTORAL n° 2011-066-0028

CABINET
SERVICE INTERMINISTERIEL DE DEFENSE
ET DE PROTECTION CIVILES

**ARRETE PREFECTORAL RELATIF A L'INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES
LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES NATURELS ET
TECHNOLOGIQUES MAJEURS**

**Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
Officier de la Légion d'Honneur,**

VU le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125.23 à R 125-27 ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le décret 2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;

VU le décret 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

VU l'arrêté préfectoral N° 2005-322-7 du 18 novembre 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs

Sur proposition de Monsieur le Sous-Préfet, directeur de Cabinet ;

ARRETE :

Article 1^{er} : L'obligation prévue au I et II de l'article L125-5 du code de l'environnement s'applique, à compter du 1er mai 2011, dans chacune des communes listées en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Tous les éléments nécessaires à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sont consignés dans un dossier communal d'informations.

Chaque dossier et les documents de référence attachés sont librement consultables dans les mairies concernées ainsi que sur le site internet de la préfecture.

Article 3 : La liste des communes et les dossiers communaux d'information sont mis à jour à chaque arrêté modifiant la situation d'une ou plusieurs communes au regard des conditions entraînant l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques en application du Code de l'environnement.

Article 4 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté préfectoral N° 2005-322-7 du 18 novembre 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs

Article 5 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture, Monsieur le Directeur de cabinet, Monsieur le sous-préfet de Bayonne, Monsieur le sous-préfet d'Oloron-Sainte-Marie, Mesdames et Messieurs les maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à PAU le,

- 9 MARS 2011

Le Préfet,



François-Xavier CECCALDI



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

COMMUNE DE PONTACQ
**PLAN DE PREVENTION
DU RISQUE INONDATION**

CARTE REGLEMENTAIRE
Echelle : 1/5000

DOSSIER APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL
LE :

Cité Administrative des Travaux Publics PAU Chézy

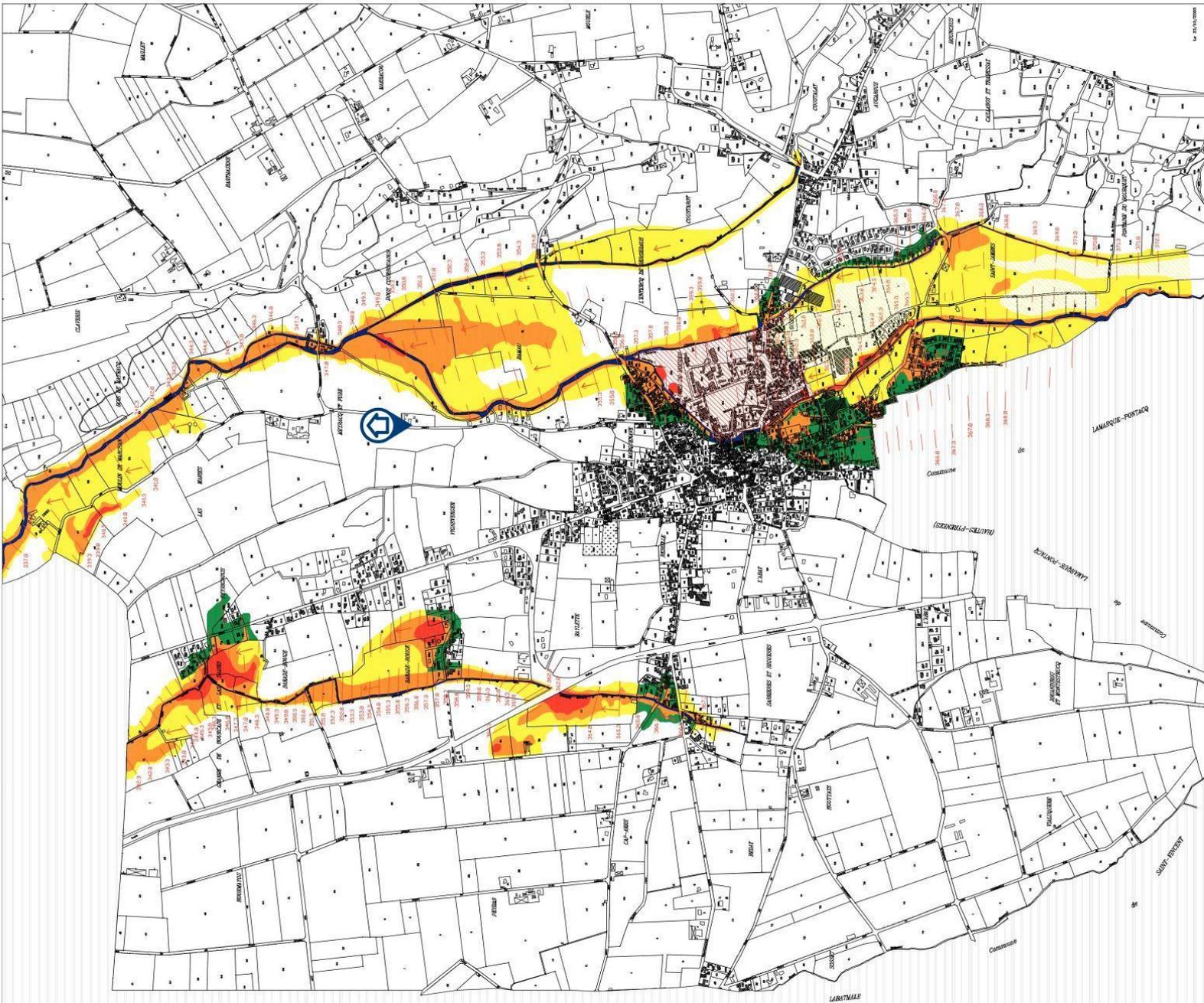


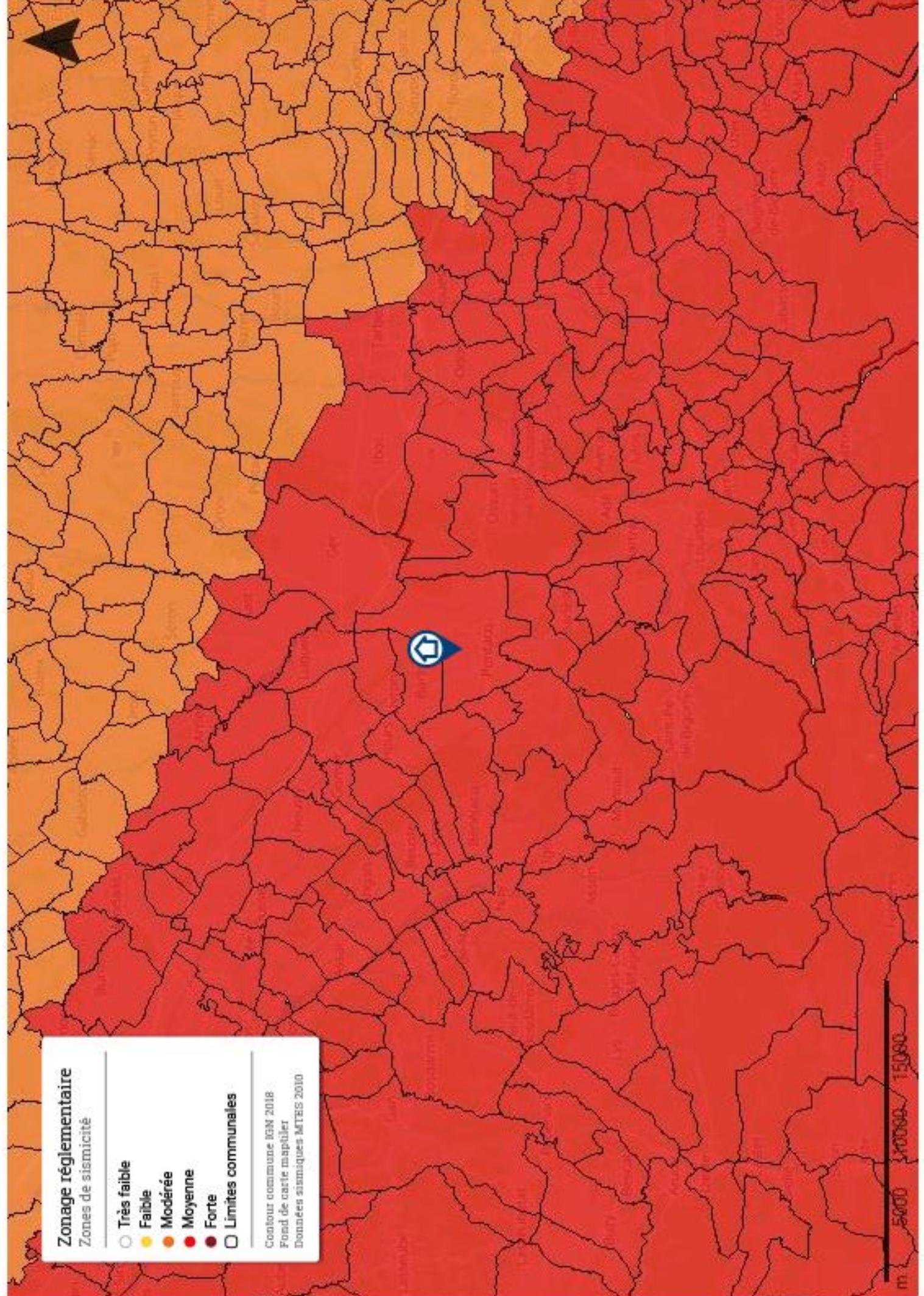
LEGENDE

- ZONE ROUGE** : zones à des risques importants
- ZONE ORANGE** : zones à des risques élevés
- ZONE JAUNE** : zone d'expansion des crues
- ZONE VERTE** : urbanisation possible sous réserve
- ZONE BLEUE** : zones d'expansion des crues susceptibles d'être limitées en cas d'inondation
- ZONE BLANCHE** : zones susceptibles d'être limitées en cas d'inondation
- ZONE BLANCHE** : estimes non submersibles
- Cours d'eau**



COTE DE REFERENCE en mètre NGF
Sens de l'écoulement





Zonage réglementaire

Zones de sismicité

- Très faible
- Faible
- Modérée
- Moyenne
- Forte
- Limites communales

Contour commune IGN 2018
Fond de carte mapitiler
Données sismiques MTEIS 2010

m 5000 10000 15000